

LES NOUVELLES

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau



*Office
International
de l'Eau*

FORMER
INFORMER
GÉRER
COOPÉRER

5th WORLD WATER FORUM
ISTANBUL 2009



N° 19 - Edition française - décembre 2008 - janvier 2009



6.000 Stagiaires/an

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'Office International de l'Eau, implanté en Limousin sur les sites de Limoges en Haute-Vienne et La Souterraine en Creuse, attire chaque année de plus en plus de professionnels de l'eau, soucieux de parfaire leurs connaissances et leurs compétences techniques.

Qu'ils soient Elus, Dirigeants, Chefs de services, Ingénieurs, Techniciens ou Opérateurs des services d'eau potable et d'assainissement, des SPANC ou des SATESE, Agents des services de l'Etat, des Agences de l'Eau, de l'industrie ou de bureaux d'études, qu'ils viennent du secteur public ou du secteur privé, **l'offre de formation est pensée, organisée et dispensée de manière à répondre au mieux à tous leurs besoins.**

La qualité et l'étendue de l'offre de formation ne se limite pas au stricte domaine de l'eau : en effet, au-delà des process, de la production et distribution d'eau ou encore de l'assainissement, le **CNFME** offre des formations aux personnels désirant apprendre et se perfectionner sur les systèmes automatisés, la sécurité, la gestion industrielle et commerciale, la modélisation ou encore les milieux aquatiques. Car les métiers de l'eau évoluent, et s'adaptent aux nouvelles exigences : bon état écologique des Masses d'Eau, gestion patrimoniale des réseaux, traitements performants en eau et assainissement avec les techniques membranaires, ...

Le CNFME propose 245 modules de formations classés par thématique, ce qui représente plus de 350 sessions planifiées tout au long de l'année.

Près de 6.000 stagiaires en 2008 ont bénéficiés de ces formations, qui auront une utilité directe dans leur poste de travail.

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

Fort de ce succès, le **CNFME** étoffe son équipe d'experts et ce sont maintenant **28 formateurs permanents** qui assurent les formations, assistés par les meilleurs experts de la profession, en s'appuyant sur un concept de mise en situation réelle sur des plates-formes techniques uniques en Europe.



Fort de sa connaissance des différents métiers de l'eau, le **CNFME** propose des modules permettant d'acquérir l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires pour assumer sereinement sa fonction. Les cursus ainsi proposés constituent le fidèle reflet des compétences que ces personnels doivent maîtriser.

Les actions de formation sont, pour une entreprise, un réel investissement, dont il est légitime de mesurer le retour : **le CNFME a mis en place un outil performant pour évaluer les acquis liés à la formation.**

En 2009, les commanditaires et bénéficiaires de formations vont avoir la possibilité non seulement de **consulter sur Internet toute l'offre de formation**, mais aussi de connaître les disponibilités des sessions en temps réel et de réaliser en ligne leur préinscription ou celle de leurs agents.

Le **CNFME** peut aussi conseiller une Collectivité ou une entreprise privée, dans le choix des formations les plus adaptées aux individus et services et lui offrir, au travers de formations **"Intra"**, la possibilité de personnaliser les formations, tant en objectifs que contenus, public, lieu et durée.

Le **CNFME** est présent systématiquement aux grands rendez-vous des professionnels : POLLUTEC, Assises de l'ANC à Lons-Le-Sauvonniers, Carrefour de la Gestion Locale de l'Eau en 2009 à Rennes.

DES CURSUS CERTIFIANTS

Le **CNFME** propose des cycles ou cursus de formation, se terminant par une journée d'évaluation destinée à valider les connaissances du stagiaire, qui peuvent être organisés "à la carte".

Ces cursus certifiants sur plus de 15 journées de formation, correspondent à des périodes de professionnalisation.

Le catalogue 2009 propose des cursus pour les métiers les plus en vue actuellement : **agent de réseau, technicien ANC, canalisateur, ...** Les stages ont été choisis de manière à représenter les compétences principales liées au référentiel métier couramment admis par les professionnels.

Tous les stages du CNFME sont éligibles dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF), en fonction du nombre d'heures acquises par le salarié (20 heures par an cumulables sur 6 ans).

N'hésitez pas à nous contacter.



Et aussi ... des formations "Déchets"



Le **CNFME** se devait de répondre aussi aux préoccupations des Collectivités en matière de déchets : comment maîtriser la filière qui va de la collecte au recyclage, à la valorisation ou à l'élimination ?

Ces interrogations, et la structuration des services en charge de la gestion des déchets, ont tout naturellement conduit le **CNFME** à élaborer dès 2004 une réponse en ce qui concerne la formation des personnels de ce secteur (centres de tri, de compostage, de traitement, ...). D'une douzaine de stages en 2006 et 2007, l'offre s'est peu à peu développée et transformée. **L'offre 2009 est riche de 33 modules différents qui tiennent compte de l'expérience acquise depuis 3 ans !** ✓

aux Métiers de l'Eau

Une nouvelle plate-forme de déshydratation des boues

Le CNFME dispose depuis sa création et sur tous les domaines techniques de la gestion de l'eau, d'un ensemble d'outils pédagogiques unique en France et en Europe : **des plates-formes pédagogiques identiques aux installations réelles.**

Ces plates-formes permettent de retrouver les conditions réelles d'exploitation.

Pour le traitement de boues, le CNFME se doit de présenter les principales techniques : déshydratation par filtre-presse à plateaux, centrifugation et filtration sur filtre à bandes presseuses.

Le CNFME, grâce à l'appui des fabricants, vient de ré-équiper sa plate-forme "boues" des plus récentes machines :

- une centrifugeuse D1 de la société Endritz,
- un filtre-presse TITAN de la société Faure Equipement.

Ces matériels sont maintenant installés en complément du récent filtre à bandes Degrémont.

La nouvelle plaquette décrivant cette plate-forme est téléchargeable à l'adresse :

www.oieau.org/cnfme ✓



Le nouveau filtre-presse



Le CNFME s'exporte

En 2008, le CNFME a eu une intense activité de formation pour des personnels de services de l'eau à l'étranger :

- **En Algérie**, le CNFME a travaillé pour :
 - la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger : exploitation des stations d'épuration et des stations de pompage, ... ,
 - des bureaux d'études : conception et dimensionnement des stations d'épuration,
 - le Ministère de la Formation Professionnelle, avec "INWENT" : formation de formateurs sur l'épuration des effluents urbains et industriels,
 - Degrémont Algérie : exploitation des unités de désinfection au chlore sur la station de potabilisation de Constantine,
 - le service de l'Algérienne des Eaux de Jijel, en appui à SCE : étude du plan de formation et formations sur la gestion des services clients, la distribution de l'eau potable, la recherche de fuites.
- **Au Liban**, la collaboration avec la société Aquarius s'est confirmée par la formation de ses Cadres sur la production d'eau potable.
- **En République Démocratique du Congo** :
 - l'Union Européenne a confié au CNFME la réalisation d'un plan de formation pour la REGIDESO sur la production et la distribution d'eau potable,
 - les formateurs du CNFME ont assuré pour le compte du **Comité International de la Croix Rouge (CICR)** des formations sur les stations de pompage.
- **En Tunisie**, le CNFME a formé des Cadres du Ministère de l'Agriculture pour l'optimisation des stations de pompage en irrigation et en distribution d'eau potable.

Il a également assuré l'étude de faisabilité d'une station d'épuration type "Filtres Plantés de Roseaux", dans le cadre du Jumelage entre le Gouvernorat de Nabeul et le Conseil Régional du Limousin.
- **En Bulgarie**, le CNFME a réalisé une formation à la gestion technique pour les Cadres dirigeants des stations d'épuration.

Le CNFME ... sous le soleil des Caraïbes



L'Office International de l'Eau assure depuis de nombreuses années la formation des professionnels de l'eau des Départements et Territoires d'Outre-Mer (DOM-TOM).

Il innove en 2009 avec la création d'une offre spécifique dédiée à ces régions au climat, relief, pluviométrie, mais aussi organisation et gestion très spécifiques.

Avec le concours de l'Office de l'Eau de La Martinique, un nouveau catalogue de formations, totalement organisées pour être dispensées dans les Caraïbes, a pu voir le jour.

Ce sont **31 stages** adaptés au contexte îlien tropical et humide. Les thématiques traitées couvrent le cycle de l'eau :

la production d'eau, la recherche de fuite et l'exploitation des réseaux, la gestion des réseaux d'assainissement, l'épuration des eaux usées, la chimie de l'eau et l'hydrométrie des cours d'eau. A signaler un volet important concernant la construction et la pose de canalisations, la gestion des services et la sécurité des personnes en réseau d'assainissement.

Ces sessions de formation sont programmées essentiellement au premier semestre 2009, et se dérouleront en Martinique, sur des sites choisis en fonction de leur intérêt pédagogique. Ce catalogue est téléchargeable sur le site de l'OIEau :

www.oieau.org/cnfme (rubrique "Formations aux Caraïbes") ✓

Les "Journées de l'OIEau"



Les "Journées de l'OIEau" s'adressent à des responsables et experts et portent sur des sujets d'actualités liés aux évolutions réglementaires, organisationnelles ou techniques.

En 2008, elles ont rencontré un véritable succès et ont rassemblé plus de 800 participants à Paris, Lyon et Limoges sur des sujets variés :

- Epuration par filtres plantés de macrophytes,
- Gestion durable de l'énergie électrique dans les services d'eau potable et d'assainissement,
- Utilisation des eaux de pluies,
- Nouveautés dans la relation avec la clientèle des services d'eau,
- Programmation et gestion financière des investissements dans les services eau et assainissement,
- Impact de la Loi sur l'Eau sur la gestion des services d'eau potable et d'assainissement, ...

En 2009, les "Journées de l'OIEau" porteront sur les thèmes suivants :

- Epuration par filtres plantés de macrophytes, **le 3 février à Paris,**
- Pollutions émergentes et traitement de potabilisation, **le mardi 24 mars à Paris,**
- Innovations technologiques dans le secteur de l'épuration par boues activées, **le jeudi 2 avril à Paris,**
- Gestion des contentieux dans le domaine de l'eau, **le jeudi 28 mai à Paris,**
- Traitement des eaux pluviales, **le jeudi 18 juin à Lyon,**
- Impacts des nouvelles exigences sur le coût du service et le prix de l'eau, **le mardi 29 septembre à Paris,**
- Responsabilités des services eau et assainissement, **le jeudi 15 octobre à Limoges,**
- Evolutions technologiques des procédés de désinfection des eaux usées urbaines, **le mardi 17 novembre à Marseille,**
- Nouveaux enjeux de la météorologie, **le jeudi 10 décembre à Paris.**

Pour connaître cette offre dans le détail et les modalités pratiques :

www.oieau.org/cnfme

Le CNFME prestataire de GDF SUEZ

GDF-Suez a élaboré une politique d'achats globale pour optimiser ses achats transversaux dans l'ensemble du Groupe au niveau national, régional ou mondial.

Le CNFME a ainsi été retenu comme prestataire agréé de formation, pour une période reconductible de 3 ans, au terme d'une procédure négociée, avec mise en concurrence préalable conformément à la Directive 2004/17/CE.

C'est une reconnaissance de la qualité des formations du CNFME et du sérieux de son organisation pédagogique et logistique.



Le CNFME à La Souterraine

"Les Cahiers Techniques de l'OIEau"

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- | | |
|---|---|
| 1 Les pompes centrifuges (nouvelle édition) | 11 La télégestion des réseaux |
| 2 Recherche de fuites (EP) (nouvelle édition) | 12 La pose des canalisations (EP) |
| 3 Réactifs de traitement d'eau potable | 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur |
| 4 Instruments de mesure | 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse |
| 5 Le comptage (nouvelle édition) | 16 Le dioxyde de chlore |
| 6 La robinetterie (EP) | 17 La surpression |
| 7 Réseaux d'assainissement | 18 Le pompage des eaux usées |
| 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation | 19 L'alimentation en eau potable (nouvelle édition) |
| 9 L'ozonation des eaux | HS Qu'est-ce que l'épuration ? |
| 10 La chloration des eaux (nouvelle édition) | |

Renseignements - Commandes :

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org

EDF

Un nouveau pilote d'étude conçu pour la Division "R&D"



Après avoir conçu et mis au point, en 2007, un pilote de traitement d'eau très particulier, l'OIEau a réalisé, en 2008, pour la Division Recherche et Développement (R&D) d'EDF, un pilote d'étude modélisant le circuit de refroidissement du condenseur d'une centrale nucléaire.

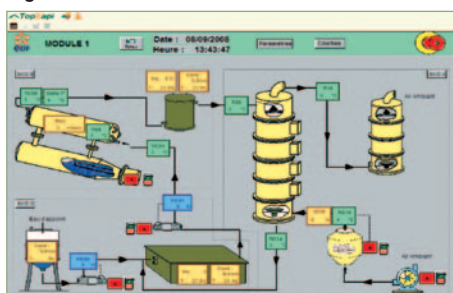
Ce pilote, construit en trois parties (skid), reproduit les différentes étapes du circuit :

- le bassin froid (alimentation en eau extérieure, stockage, adaptation des débits de boucle),
- le réchauffage composé d'un système bouilleur-condenseur,
- le refroidissement par aérorefrigérant.

Il permet ainsi de simuler les différents états de l'eau, au cours du processus de refroidissement.

De nombreuses possibilités de réglages (débits, températures, temps de séjour, qualité d'eau, ...) permettent de faire varier à souhait les conditions d'expérimentation.

L'exploitation de cet ensemble nécessite le contrôle d'un grand nombre de données, des interventions en temps réels sur les automa-



tismes et l'enregistrement en continu de nombreuses mesures. L'OIEau a donc conçu et développé une application de supervision (sur la base du logiciel "TOPKAPI") de manière à sécuriser le fonctionnement du pilote et à créer une relation conviviale entre le système physique et les opérateurs.

Ce "superviseur" gère également 3 autres équipements pour un total de 600 variables. Il permet en outre d'afficher en temps réel 160 courbes et de gérer 80 alarmes potentielles.

Au-delà de cette réalisation, la collaboration avec la division R&D d'EDF s'est concrétisée par la fourniture et la mise au point de réseaux de mesures de qualité de l'eau, l'un sur le site de Nogent-sur-Seine, l'autre sur le site de Cattenom.



SNCF

L'OIEau sur les rails ...



La SNCF a confié à l'OIEau une étude d'optimisation de la station de traitement des effluents du site de maintenance de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Plusieurs problématiques se chevauchaient : l'une **réglementaire**, dans la mesure où les rejets des installations actuellement déversés dans le milieu naturel étaient non conformes ; l'autre **technique et économique**, car les frais d'exploitation paraissaient disproportionnés aux vues des débits traités.

Le déroulement de cette étude s'est articulé en deux phases :

- Tout d'abord, la validation du dimensionnement de la station : en prenant en compte les rejets actuels, l'objectif était de vérifier si la filière de traitement physico-chimique était encore adaptée à l'épuration des

effluents générés par les différents ateliers de maintenance.

- Ensuite, la formulation de propositions d'axes d'améliorations : à partir d'échantillons représentatifs des effluents actuels, des essais de laboratoire ont permis de valider et/ou d'invalidier l'efficacité des traitements existants.

Cette étude a conduit à des propositions de changement de réactifs et à la suppression de certaines étapes de traitements.

Des essais complémentaires ont permis de montrer qu'un traitement final par voie biologique pouvait être envisageable, après la filière de traitement physico-chimique, afin de permettre le rejet des effluents traités dans le milieu naturel, en conformité avec la réglementation en vigueur.



Déchets

Une étude "lixiviats" pour le SMD3

Vue générale du Site du CSDU de Saint-Laurent-des-Hommes (SMD3)



Le Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3)

est chargé du transfert, du transport et du traitement des déchets ménagers et assimilés pour la grande majorité des Communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du Département de la Dordogne.

Il dispose d'un Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) de classe II, situé sur la Commune de Saint-Laurent-des-Hommes, dont la conception et l'exploitation sont conformes à l'arrêté du 9 septembre 1997.

Ce site accueille 50.000 tonnes d'ordures ménagères par an et fait l'objet d'une autorisation d'exploiter jusqu'en 2010.

Afin de déterminer la filière de traitement des boues issues de l'épuration des lixiviats, SMD3 a confié au Pôle Environnement et Déchets de l'OIEau une étude d'identification de la filière la plus adaptée au site avec des descriptions détaillées de ses aspects techniques et financiers.

Cette étude s'inscrit dans les axes de développement du CNFME dans le secteur des déchets : ainsi, en 2008, plusieurs sessions de formation sur l'exploitation et le management, l'hygiène et la sécurité des centres de tri et des déchèteries, la gestion technique d'une unité de compostage, le traitement et la surveillance des lixiviats, et enfin l'exploitation d'un centre de stockage des déchets ménagers, ... ont été réalisées.



GEST'EAU



GEST'EAU est un site Internet dédié aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), aux contrats de rivière, de baie et de nappes, et aux actions innovantes de restauration et de protection des milieux aquatiques.

GEST'EAU est animé par l'OIEau, sous la coordination du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) et de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA).

Les 146 "SAGE" français

Depuis leur création en 1992, 146 SAGE ont été créés jusqu'à couvrir 40 % du territoire national en 2008.

Ils sont tous décrits sur GEST'EAU dans des fiches présentant les caractéristiques du bassin concerné, l'état d'avancement de la démarche, les acteurs impliqués et les documents produits. Ces fiches sont actualisées directement par les animateurs de SAGE.

ONEMA

Vers une base collaborative de documentation technique

L'ONEMA a décidé de créer un accès unique et public aux documents techniques du secteur français de l'eau.

Ce projet vise à la fois à assurer la conservation patrimoniale de la littérature grise et technique réalisée en France sur financement public et à donner un accès gratuit et aisé par un portail internet aux notices et aux textes intégraux des documents.

Les documents sont collectés et enregistrés dans des bases documentaires par les centres de documentation des Agences pour les études de niveau bassin, par l'Onema, par le MEEDDAT à travers le SIDE (Système d'Information Documentaire sur l'Environnement), par les Organismes de Recherche (le BRGM, l'IFREMER, l'INERIS, le CEMAGREF).

Un nouveau cadre réglementaire

Il est maintenant précisé dans le Code de l'Environnement que tous les arrêtés préfectoraux pris dans le cadre d'un SAGE (arrêté de périmètre, de CLE et d'approbation) doivent être mis en ligne sur GEST'EAU, qui devient la base de données nationale de référence.

Un outil de travail pour les animateurs

GEST'EAU met à disposition des animateurs de SAGE et de contrats de rivière un forum qui constitue aujourd'hui un véritable carrefour d'échanges.

L'OIEau a également mis en place un outil de veille documentaire détectant automatiquement les dernières publications des sites Internet impliqués dans la gestion intégrée de l'eau. Ce système permet de centraliser l'information et de la diffuser rapidement aux animateurs et aux services de l'Etat.



www.gesteau.eaufrance.fr



Un élargissement à d'autres donneurs d'ordres de littérature grise (SIAAP, pôle relais des zones humides, EPTB, structures locales de recherche, ...), interviendra à partir de 2009.

L'OIEau a été chargé de l'animation de ce projet et de la mise en œuvre du portail. Il a assuré l'étude de faisabilité, la définition de l'architecture technique en retenant le principe des archives ouvertes (OAI), la spécification des règles de référencement, le développement du prototype du portail, la rédaction du cahier des charges fonctionnel. Par ailleurs, l'OIEau contribuera à alimenter la base par les livres et articles techniques sur l'eau publiés en français.

L'OIEau hébergera le portail (ouverture début 2009) et assurera l'animation du réseau des compétences documentaires.



www.eaudanslaville.fr

Au service des Collectivités Locales

"Eaudanslaville.fr" est le service d'information que l'Office International de l'Eau a conçu pour apporter aux Maires, aux Présidents d'Organismes intercommunaux, à leurs partenaires et aux opérateurs de service, un appui permanent à la prise de décision.

Des abonnés très satisfaits !

L'abonnement donne droit :

- à un accès au "guide des services" qui comprend **70 fiches pratiques**,
- la consultation des 300 réponses à la "Foires Aux Questions (FAQ)",
- la possibilité de poser des questions dans cette rubrique ... et de recevoir la réponse appropriée dans les plus brefs délais !

Rapport annuel du Maire : à vos plumes !

Retrouvez sur "Eaudanslaville.fr", en libre accès, les fiches descriptives des indicateurs de performance prévus par le décret et l'arrêté du 2 mai 2007 relatifs au **Rapport sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS)**. Posez vos questions : les réponses sont ensuite préparées par le groupe des producteurs de données, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) et l'ONEMA, et sont publiées sur le site. ✓

www.eaudanslaville.fr

Abonnement à partir de 150 € HT/an

"A moins d'un an de la réalisation des rapports du Maire "nouvelle formule", "eaudanslaville.fr" contribue à l'information des gestionnaires de services grâce à un forum d'échanges sur les indicateurs de performance. Un groupe technique piloté par l'ONEMA apporte des réponses concrètes afin d'assurer la meilleure application possible de cette réforme majeure." ✓

Sylvain ROTILLON, Chef de projet, ONEMA

Information - Documentation

Sandre

Le **Sandre** (Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau) élabore le langage commun utilisé par le **Système d'Information sur l'Eau (SIE)** national piloté par l'**ONEMA**. L'**OIEau** en assure le secrétariat technique.

Le **Sandre** produit des spécifications qui garantissent l'interopérabilité technique du système d'information.

2008 a été marquée par des améliorations, visant à mieux répondre encore aux besoins des utilisateurs.

➤ Le service **OGRES** (Outil de Gestion des Référentiels Eau du Sandre) permet aux usagers d'obtenir des réponses aux demandes d'ajout de nouveaux éléments dans les nomenclatures du Sandre (paramètres chimiques et taxons principalement).

➤ Les spécifications pour l'échange de données sur la qualité des eaux superficielles et continentales et sur les obstacles à l'écoulement ont été produites avec l'outil de génération des documents du Sandre (dictionnaires des données et des scénarios d'échanges).

➤ **EDILABO**, le standard d'échange de données physico-chimiques avec les labora-

toires dispose maintenant d'une nouvelle version libre d'utilisation. Le Sandre travaille à la mise en place d'**EDILABO** Version 2 pour l'échange de données biologiques.

Le Sandre et les services de la Santé

En 2008, l'**OIEau** a contribué à l'élaboration du protocole d'accord entre le Ministère de la Santé et les distributeurs d'eau pour l'échange de données avec les DDASS et a géré l'évolution des données de référence (codes de PV, de paramètres, etc) nécessaires.

Le CG34 veut être conforme au Sandre

Le Conseil Général de l'Hérault a demandé à l'**OIEau** de produire les recommandations nécessaires pour que son Réseau Fédérateur Eaux et Milieux (RFEM) soit conforme aux spécifications du **Sandre**.

L'OIEau contribue à INSPIRE

La directive européenne INSPIRE définit le cadre d'une infrastructure commune aux données géographiques : au sein du consortium, retenu suite à appel d'offres, l'**OIEau** contribue à la réalisation d'un profil de métadonnées harmonisé pour l'air, l'eau les déchets et la biodiversité et d'outils informatiques de rapportage au niveau européen. ✓

EAUDOC

Le grand relookage de 2008 !

En 2008, **EAUDOC** a ouvert son nouveau **portail international** d'information et de documentation sur l'Eau.

Il offre à ses utilisateurs une puissante capacité d'accès à toutes les références en une seule requête, grâce à son moteur de recherche nouvelle génération.

EAUDOC offre un bouquet de produits et de services à valeur ajoutée :

- **l'accès à une base documentaire de 200.000 références techniques, institutionnelles et économiques du domaine de l'eau, dont 60 % d'origine internationale ;**
- **la collection des synthèses techniques et scientifiques de l'OIEau, réalisées depuis 1997 ;**
- **La collection des "cahiers techniques", qui sont des guides techniques et pédagogiques, pratiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement ;**

- **les solutions de veille documentaire scientifiques, techniques et réglementaires :** elles peuvent être personnalisées à la demande et couvrir des thématiques diverses et variées comme, par exemple, la réutilisation des eaux usées dans l'irrigation, la récupération des eaux de pluie, la Gouvernance de l'eau, les indicateurs de performance des services d'eau et d'assainissement, les politiques internationales de l'eau, le tourisme ou la consommation d'eau, ... ;

- **la réalisation de dossiers d'actualités, des notes de synthèses et des micro-études de marché :** l'équipe des ingénieurs documentaires, en collaboration avec son réseau d'experts, exploite l'information pertinente du fonds documentaire d'**EAUDOC** et toutes les ressources documentaires de ses partenaires, pour la réalisation de ces produits à haute valeur ajoutée. ✓

AQUAVEILLE

AQUAVEILLE est une lettre électronique hebdomadaire réalisée par le service de veille de l'**OIEau**, qui présente, en quelques lignes, **l'actualité technique, juridique et administrative dans tous les domaines de l'eau, de l'assainissement et des thèmes associés, en France et en Europe.**

Des informations internationales complètent ce panorama.

AQUAVEILLE propose un accès direct à l'information : elle présente l'actualité classée par grandes thématiques, un lien permet ensuite au lecteur, qui veut en savoir plus, de consulter l'information dans son intégralité, sur le site de l'éditeur.

Une forme concise permet aux professionnels, toujours pris par le temps, une lecture et une prise de connaissance rapide des sujets. Par son approche synthétique et claire des thèmes balayés, elle donne une bonne vue d'ensemble de l'actualité du monde de l'eau.

Lettre volontairement généraliste, afin que ses lecteurs disposent d'un produit qui traite de tous les sujets liés à l'eau, elle permet d'anticiper les évolutions dans le secteur.

Sur demande, AQUAVEILLE peut aussi se décliner en un produit personnalisé, selon les préoccupations de ses lecteurs, permettant de couvrir de manière plus approfondie une thématique particulière.

Enfin, l'**Agenda des événements** permet de ne manquer aucune manifestation liée à l'eau, en France et dans le monde.

AQUAVEILLE est disponible sur abonnement à partir de 150 Euros HT/an.

Renseignements :
aquaveille@oieau.fr



www.oieau.org/documentation

Renseignements : Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48 - E-mail : cnide@oieau.fr

Réseau International des Or

V^{ème} Forum Mondial de l'Eau

Avec le GWP ...

ISTANBUL - MARS 2009

Le RIOB et l'UNESCO coordonnateurs du thème 3.1 : "Gestion de Bassin et Coopération Transfrontalière"



Le Comité International de Coordination (CIC) du V^{ème} Forum Mondial de l'Eau, qui se tiendra à Istanbul du 16 au 22 mars 2009, a confirmé le RIOB et l'UNESCO comme coordonnateurs du thème 3.1 : "Gestion de Bassin et Coopération Transfrontalière".

Durant le Forum, 100 sessions, associant tous les acteurs, doivent proposer des solutions concrètes, en permettant de discuter librement de tous les sujets pour atteindre un consensus.

Les partenaires ont décidé lors de leur seconde réunion (Istanbul, février 2008) de concentrer leurs propositions pour ce thème 3.1 sur les quatre questions suivantes :

- 1 Quels sont les succès et les échecs de "l'hydro-solidarité" et de la GIRE au niveau des bassins ?
- 2 Comment les ressources en eau transfrontalières peuvent-elles être gérées plus durablement par tous les pays riverains concernés ?
- 3 Comment organiser et faciliter la participation de tous les acteurs ?
- 4 Quels sont les outils à utiliser pour une meilleure gestion de bassin et une coopération transfrontalière durable pour les eaux superficielles et souterraines ?

Le projet de proposition d'organisation des cinq sessions du thème 3.1 a été largement diffusé et soumis à la discussion des partenaires. Plus de 180 Organisations ont participé à cette discussion préalable et ont envoyé des propositions.

Plusieurs réunions internationales avec tous les acteurs intéressés ont été organisées, afin de travailler dans le cadre d'une concertation ouverte et fructueuse :

- Colloque International sur la Gestion des Phénomènes Hydriques Extrêmes, ECWATECH, Moscou, Russie, du 4 au 5 juin 2008 ;



La réunion d'Istanbul de février 2008

- 4^{ème} Conférence Internationale pour la Restauration des Rivières, Venise, Italie, du 16 au 21 juin 2008 ;
- Exposition Internationale sur l'Eau - Tribune de l'Eau, Saragosse, Espagne, du 7 au 10 juillet 2008 - Semaine thématique 4 - Session RIOB-REMOB-EWP : "Gestion de bassin et coopération transfrontalière en Europe et en Méditerranée", le 8 juillet 2008 ;
- Table ronde du WWF sur la Convention des Nations Unies pour la Gestion des Eaux Transfrontalières, pendant la Semaine de l'Eau de Stockholm, Suède, en août 2008 ;
- Assemblée Générale de l'IWRA, Session sur la Gestion des Eaux Transfrontalières, Montpellier, France, du 1 au 3 septembre 2008 ;
- "EURO-RIOB 2008", session sur l'Application de la Directive-Cadre sur l'Eau, Sibiu, Roumanie, du 2 au 4 octobre 2008, "Gestion des inondations et des sécheresses, gestion des eaux transfrontalières et Programmes de Mesures de la DCE" ;
- IV^{ème} Colloque International sur la Gestion des Eaux Transfrontalières, Thessalonique, Grèce, du 15 au 18 octobre 2008 ;
- 6^{ème} Atelier de l'ISARM Amériques, République Dominicaine, novembre 2008 ;
- Assemblée Générale du Réseau Latino-Américain des Organismes de Bassin, Rio de Janeiro, Brésil, du 19 au 21 novembre 2008, dans le cadre du Forum National des Comités de Bassin brésiliens.

Un "Brief" pour une meilleure gestion de bassin dans le monde



Le Comité Technique (TEC) du Global Water Partnership (GWP) et le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), en collaboration avec "l'Evaluation Globale de la Gestion de l'Eau dans l'Agriculture (CA)" viennent de publier, en anglais et en français, une "Note-Brève" (Brief) sur les problématiques de la gestion des ressources en eau par bassin.

Cette note analyse la gouvernance des bassins dans le contexte d'une concurrence croissante pour l'eau entre l'agriculture et les autres usages, des impacts de la pollution des eaux et de la détérioration des écosystèmes.

Cette analyse montre que, pour faire face à tous les défis, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs de gouvernance qui prennent en compte les différentes échelles géographiques.

Le bassin est un niveau particulièrement pertinent pour la mise en oeuvre concrète d'une gestion intégrée associant tous les acteurs de l'eau.

La note dresse un panorama des différentes fonctions qui doivent être remplies à cette échelle, des dispositifs institutionnels souhaitables pour une gouvernance efficace, des rôles que les Organismes de Bassin peuvent jouer en fonction du contexte national, des critères qui déterminent la qualité du fonctionnement des Organismes de Bassin.

La "Brève" met également l'accent sur la nécessité d'un état des lieux institutionnel préalable, de sorte que le type d'Organisme de Bassin à créer soit approprié aux défis à relever et s'articule de façon cohérente avec les actions de toutes les autres Institutions qui, en général, pré-existent dans le même périmètre. La nouvelle structure mise en place doit être un lieu privilégié de coordination et de concertation.

www.riob.org



Organismes de Bassin - RIOB



"ECWATECH 2008" - 3-6 juin 2008 - Moscou

"La gestion des ressources en eau en conditions extrêmes"

La Conférence Internationale "Gestion des Ressources en Eau en Conditions Extrêmes" s'est tenue les 5 et 6 juin 2008 à Moscou, dans le cadre d'"ECWATECH 2008", le principal Forum sur l'Eau des pays d'Europe de l'Est.

Cette Conférence était organisée par l'Agence Fédérale Russe des Ressources en Eau, le Partenariat Néerlandais pour l'Eau, le Conseil Mondial de l'Eau, l'Association Internationale pour les Ressources en Eau, l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), le Partenariat Européen pour l'Eau et le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

L'objectif de la Conférence était de permettre une rencontre entre les spécialistes de la gestion des ressources venant de toute l'Europe, du Caucase et d'Asie Centrale.



Une forte participation aux Conférences d'"ECWATECH"

Durant cette Conférence, les intervenants ont abordé des sujets variés, tels que la prévision des phénomènes extrêmes ; l'évaluation des risques liés aux inondations et sécheresses et la gestion associée des ressources ; la surveillance ; l'utilisation des territoires ; l'état technique des infrastructures ; les leçons du passé sur les pratiques de gestion, les origi-

nes et l'impact des phénomènes extrêmes ; les facteurs sociaux et économiques dans la prise de décision ; la prévention et la limitation des dommages.

Le RIOB a animé une session spéciale, le 5 juin après-midi, sur les nouveaux outils introduits par la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau

et ses Directives "filles" et a annoncé la création d'un Réseau Régional des Organismes de Bassin pour l'Europe Orientale, le Caucase et l'Asie Centrale (EECCA-NBO).

"EXPO AGUA - Saragosse 2008"



Jean-François Donzier à Saragosse

De juin à septembre 2008, s'est tenue à Saragosse, Capitale de l'Aragon, une Exposition Internationale sur le thème de l'eau et du développement durable, "Expo Agua", associant expositions, manifestations artistiques, spectacles et conférences.

La "Tribune de l'Eau", plate-forme de réflexion cherchant à engager le débat sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de l'eau dans le monde, a réuni durant 10 "Semaines Thématiques" quelques 2.000 experts internationaux. Ces rencontres se sont achevées le 11 septembre avec l'organisation d'un Symposium International sur l'eau et le développement durable et à la signature de la "Charte de Saragosse".

M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique Permanent du RIOB et Directeur Général de l'OIEau, a été invité à présenter la Conférence d'introduction de la journée du 9 juillet de la "Tribune de l'Eau" sur le thème des "jumelages interbassins, instruments de coopération".

Dans le cadre de la Semaine Thématique n° 4 "l'Eau, une ressource unique" et de l'axe thématique "Eaux partagées", les organisateurs de la "Tribune de l'Eau" ont invité le RIOB à tenir le 8 juillet une session spéciale sur le thème de "la gestion de bassin et la coopération transfrontalière en Europe et en Méditerranée", conjointement avec le Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB) et l'"European Water Partnership (EWP)".



Les différentes Tables Rondes organisées à cette occasion ont concerné :

- La gestion des ressources en eau transfrontalières (superficielles et souterraines) dans les districts internationaux de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau ;
- La participation des populations et des décideurs à la gestion des ressources en eau ;
- Les outils opérationnels pour la gestion des bassins et aquifères ;
- Les plans intégrés pour la prévention des inondations, des sécheresses et des phénomènes extrêmes en Méditerranée ;
- Les Plans de Gestion et Programmes de Mesures pour l'application de la DCE.

Ces contributions se sont inscrites dans la préparation du V^{ème} Forum Mondial de l'Eau de 2009 à Istanbul, pour lequel le RIOB et l'UNESCO ont été désignés comme coordonnateurs du Thème 3.1, "Gestion de Bassin et Coopération Transfrontalière".

Commission du Développement Durable

NATIONS UNIES - NEW-YORK



Le financement est un élément clé pour pouvoir rendre effectif "l'accès de tous aux services essentiels et une bonne gestion des ressources" : il faut pouvoir mobiliser des ressources financières à long terme et mettre en place des systèmes de recouvrement des coûts et de solidarité, qui passent de façon efficace aujourd'hui, à la fois par l'application des principes "utilisateurs-pollueurs-payeurs" et des mécanismes de solidarité-péréquations entre les différentes catégories d'utilisateurs. Cela doit permettre de rendre supportable aux plus défavorisés le

paiement des quantités d'eau saine indispensables à leur vie quotidienne. Il faut aussi souligner l'importance de l'irrigation agricole dans la problématique de la gestion de l'eau.

Cette rencontre a été un succès. Elle a rassemblé 150 participants et un panel de décideurs de très haut niveau, venus de plusieurs continents : le Président du Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW), M. Itoua ; le Haut Commissaire de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS),

M. Ould Merzoug ; le Président de la Commission Eau de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, M. Begorre ; le Directeur du Programme Eau de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), M. Bergkamp ; le Directeur de l'Agence Nationale de l'Eau du Brésil, M. de Cordeiro Netto et le Président du Mediterranean Water Partnership, M. Scoullou.

Les conclusions de cet événement parallèle, tirées par M. Donzier, seront rapportées au 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul, en mars 2009.

Le **RIOB** a été en effet désigné, avec l'**UNESCO**, comme coordonnateur du thème 3.1 du Forum sur "**La gestion par bassin et la coopération transfrontalière**", et se fera le porte-parole de ces échanges.

✓



L'Ambassadeur de France délégué à l'Environnement, M. Stefanini

Du 5 au 16 mai 2008, les participants à la Commission sur le Développement Durable des Nations Unies ont dressé le bilan du "cycle eau et assainissement", lancé lors de la CDD-13 en 2005.

Les Ministères français des Affaires Etrangères et de l'Ecologie ont mandaté le **Partenariat Français pour l'Eau (PFE)** pour l'organisation d'un événement parallèle, le 12 mai, sur le thème du financement de la GIRE, à l'échelle nationale et transfrontalière.

Le PFE a été créé en 2007, suite au 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Mexico et il rassemble les acteurs français de l'eau intervenant à l'international (Ministères, ONG, Entreprises, Collectivités Territoriales, Organismes de Bassin et Organisations scientifiques et techniques, ...). C'est un forum d'échanges sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau.

Cet événement parallèle a été introduit par l'Ambassadeur de France délégué à l'Environnement, M. Stefanini et par la représentante du Secrétaire d'Etat à l'Environnement de Slovaquie, Mme Iskrenovic, au nom de la Présidence de l'Union Européenne.

M. Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau et Secrétaire Technique Permanent du Réseau International des Organismes de Bassin, a fait l'exposé introductif sur le financement de la GIRE dans le monde.

Le Chef du Pupitre Environnement et Relations Internationales de la Région Wallonne de Belgique, M. Jean-Marie Wauthier, a joué le rôle de modérateur.

Dans son exposé introductif, M. Donzier a rappelé que, certes, la GIRE progresse, mais que certains pays ne sont encore qu'au début de sa mise en place et ont encore une approche essentiellement fondée sur la réalisation d'infrastructures classiques et sur le seul partage des ressources en eau. Or, aujourd'hui, au delà du seul accès aux ressources, "nous devons aussi développer des politiques intégrées d'assainissement, de réduction et d'épuration des rejets polluants, prendre en compte la qualité des écosystèmes, comme étant de véritables infrastructures naturelles indispensables au fonctionnement du cycle de l'eau, et bien entendu, il faut prévenir les risques naturels d'érosion, d'inondation et de sécheresse", a-t-il souligné.

Nouvelle Calédonie

1^{ères} Assises de l'Eau et formation professionnelle ...

Des assises participatives pour un diagnostic partagé

Du 19 au 23 mai 2008, le Conseil Economique et Social de Nouvelle Calédonie a organisé les premières Assises de l'Eau. Elles ont rassemblé l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de la ressource en eau en Nouvelle Calédonie, soit près de 150 participants chaque jour.

L'Agence Française de Développement qui soutenait l'organisation a demandé une collaboration de l'OIEau pour favoriser l'expression de tous les participants. L'Office a ainsi proposé, organisé et coordonné l'animation de temps forts participatifs qui ont fait la richesse des travaux : l'élaboration d'un diagnostic partagé sur les objectifs souhaitables, des recommandations visant la recherche de financement et l'optimisation des coûts,



l'émergence de pistes d'actions pour atteindre ces objectifs à moyen et long termes et pour continuer la réflexion post-Assises.

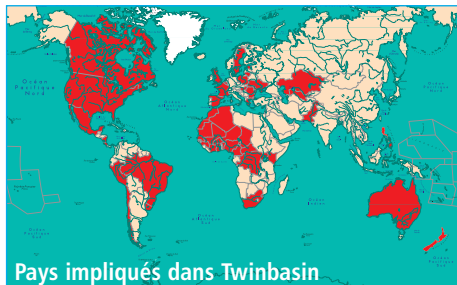
Les participants ont proposé des actions prioritaires telles que la création d'une structure fédératrice de tous les acteurs concernés, la création d'une mission de coordination entre les services administratifs de l'eau, la mise en place d'outils financiers, institutionnels et juridiques adaptés, le renforcement des capacités techniques, ...

Ces conclusions ont été présentées aux Membres du Gouvernement de Nouvelle Calédonie.

Une formation des services techniques de Nouméa

La ville de Nouméa a fait appel à l'OIEau pour renforcer les compétences des agents de ses services techniques affectés à la **réception des chantiers de stations d'épuration**. Dans un contexte où les projets de construction de stations d'épuration sont nombreux, cette formation, qui s'inscrit dans une logique de progression des compétences pour faire face à des exigences croissantes en matière d'infrastructures, a également concerné la Direction de l'Environnement, la Calédonienne des Eaux, la Ville du Mont-Dore et quelques bureaux d'étude locaux.

Jumelages entre Organismes de Bassin



Pays impliqués dans Twinbasin

L'Office International de l'Eau a acquis une expérience, depuis de nombreuses années, dans le développement de jumelages, soit directement, soit comme Secrétariat Technique Permanent du **RIOB (Réseau International des Organismes de Bassin)**.

L'OIEau a, en particulier, animé le projet **Twinbasin (2004-2007), financé par la Commission Européenne**.

Le projet **Twinbasin** a démontré la vraie valeur ajoutée des jumelages entre Organismes de Bassin pour améliorer la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

En effet, les échanges d'expériences de terrain peuvent permettre aux Organismes de Bassin :

- de renforcer la participation des acteurs et de la société civile dans les processus décisionnels ;

- d'améliorer les méthodologies de planification à moyen et long terme ;
- de mettre en place les bases de données nécessaires pour organiser les systèmes d'information et les outils d'aide à la décision ;
- de renforcer les compétences des personnels ;
- de concevoir des mécanismes financiers durables.

Twinbasin a rassemblé plus de 70 Organismes de Bassin à travers le monde, impliqués dans 40 accords de jumelages.

Les procédures du projet ont permis :

- de donner une forte crédibilité au processus de jumelage ;
- de proposer un cadre aux accords entre partenaires ;
- d'organiser des appels à propositions pour le choix des jumelages les mieux adaptés ;
- d'exiger des rapports techniques avec une valeur ajoutée spécifique, après la réalisation des missions d'experts.

Il faut mentionner que l'appui moyen apporté par **Twinbasin** a été de 4.000 Euros pour chaque jumelage, couvrant moins de 40 % des dépenses directes engagées : **les bénéfices ont été élevés pour un investissement si raisonnable !**

Ainsi, pour tout futur projet de jumelage, l'OIEau propose une méthodologie en **3 étapes** :

- 1 **Expliciter les besoins**, qui peuvent s'organiser en fonction des sujets à aborder (institutionnel, juridique, économique, technique, communication), des modalités pratiques d'échanges ("prise de conscience", voyages d'études, formation, renforcement des capacités), ainsi que des niveaux de contacts à établir (responsables politiques, représentants des secteurs économiques, Directeurs d'Organisation de Bassin, techniciens, spécialistes, ...)
- 2 **Identifier les "jumeaux" les plus compatibles**, en particulier grâce aux réseaux d'Organismes de Bassin ;
- 3 **Proposer un contenu précis des accords de jumelages**, spécifiant les objectifs, les résultats attendus, la durée des missions, la période prévue, le profil des experts, les contreparties locales, les indicateurs de performance, les mécanismes financiers, ...

Sous ces conditions, les jumelages ont plus de chance d'être véritablement efficaces et de devenir de véritables outils d'échanges d'expériences et de savoir-faire.

Création du Réseau International des CFME

Avec l'appui du Ministère français des Affaires Etrangères et de l'Agence Française de Développement, l'**Office International de l'Eau** a étudié depuis 2007 la possibilité de création d'un **Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau**, réunissant ses homologues à travers le monde pour échanger sur leurs expériences et promouvoir le développement des compétences des professionnels du secteur de l'eau, comme une condition nécessaire pour atteindre les Objectifs du Millénaire.

Un recensement des centres de formation existants a été réalisé, ainsi qu'une analyse des initiatives régionales de coopération dans ce domaine. Parallèlement, il a été procédé à une évaluation des besoins et des attentes de ces centres au travers d'un questionnaire.

Les réponses reçues illustrent une diversité importante entre les centres de formation, en ce qui concerne leurs statuts, leur taille et leur organisation, leurs activités de formation ou le nombre de stagiaires. L'analyse de ces réponses a permis de mieux décrire les centres de formation et de mettre en exergue des différences et des similitudes, mais elle souligne aussi clairement le manque actuel de partenariats existant entre eux et la faiblesse des programmes de coopération internationale qui leur sont consacrés.

Fort des résultats de cette enquête, la première réunion constitutive du Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau - RICFME - s'est tenue du 19 au 21 novembre 2008, à Paris et à Limoges, à l'invitation des Autorités françaises.

Les échanges ont porté notamment sur le financement du système de formation et sur des thèmes d'intérêt potentiel pour les futures activités du nouveau Réseau International :

- Promotion de la formation professionnelle et renforcement des relations avec les principaux bailleurs de fonds internationaux, qui soutiennent le développement du secteur de l'eau ;
- Organisation régulière de séminaires et d'ateliers sur les besoins et les méthodes de formation ;
- Développement des échanges d'expérience entre centres partenaires sur leurs outils pédagogiques ;
- Organisation de visites techniques et de voyages d'étude ;



La réunion constitutive du RICFME au Ministère français des Affaires Etrangères

- Renforcement de la promotion des centres de formation, grâce aux outils de communication, tels que portail Internet, lettre du réseau, ... ;
- Mise en place de groupes de travail pour le développement de projets communs.

Une visite du Centre National français des Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) à Limoges et à La Souterraine a été organisée, afin de compléter les échanges par une expérience pratique sur le terrain.

Cette Assemblée Constitutive s'est achevée par la signature de la **"Charte du RICFME"**, qui officialise la volonté des **16 centres fondateurs** de poursuivre leurs échanges et fixe les modalités de fonctionnement du Réseau, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra au Maroc en 2009. ✓

Renforcer la formation pour atteindre les Objectifs du Millénaire

Appui au développement et au fonctionnement des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau dans le monde

L'**OIEau** a réalisé en début 2008 une étude pour le compte de l'**Agence Française de Développement**, qui avait pour objectif général le diagnostic de la situation et l'identification des principaux axes d'appui au développement et au fonctionnement de Centres de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME) et à la formation professionnelle, dans les pays de la Zone de Solidarité Prioritaire française.

Les contextes du secteur de l'eau et de l'assainissement et les pratiques de formation professionnelle initiale et continue aux métiers de l'eau ont été analysés dans **19 pays**. Trois missions d'évaluation ont été réalisées au Kenya, Togo, Bénin, Ghana et Mali.

A partir des analyses effectuées dans les différents pays étudiés, il a été possible d'identifier les conditions du développement des CFME, afin de garantir la pérennité des investissements, dont ils pourraient être bénéficiaires. Les facteurs favorables peuvent être classés selon 3 catégories :

- L'analyse préalable des besoins de formation et du marché potentiel national et régional ;
- Le développement d'un environnement favorable à la formation professionnelle aux métiers de l'eau dans chaque pays ;
- La structuration interne des Centres, pour répondre au marché et aux besoins en formation.

Dans un deuxième temps, cette étude a également permis d'identifier les actions potentielles qui devraient être engagées, pays par pays, pour développer la formation aux métiers de l'eau.

Cette étude pourra permettre à l'**AFD** de soutenir une politique d'assistance dans ce secteur, qui s'appuierait sur des actions "classiques" d'investissements ou d'assistance pédagogique aux centres de formation, mais qui viserait également à offrir des solutions d'accompagnement, visant la pérennité de la formation professionnelle, notamment par le renforcement de l'environnement des organismes de formation et leur accompagnement sur le long terme. ✓

Gouvernance des services d'eau potable et d'assainissement

Du nouveau sur la Gouvernance

Avec l'appui du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (DAEI), l'**Office International de l'Eau a rédigé 26 "fiches pays"**, concernant la zone Europe et les Pays prioritaires ; ces fiches sont disponibles en ligne sur le site :

www.eau-international-france.fr

(Rubrique "Des actions concrètes : L'organisation de l'Eau dans 26 pays)

Ces fiches sont une source d'information très importante : elles présentent le contexte administratif du pays, ainsi que des informations chiffrées issues de bases de données internationales, sur la ressource en eau et les consommations. Les mécanismes politico-institutionnels sont également abordés avec une présentation synthétique des acteurs de la gestion de l'eau, ainsi que du cadre réglementaire.

Ces fiches comprennent aussi des informations sur la gestion des bassins versants et les services d'eau et d'assainissement.

Enfin, pour compléter l'information synthétique présentée, des contacts et des références bibliographiques permettent d'aller plus loin dans la recherche d'informations.


Dans le domaine de la gestion des services d'eau potable et d'assainissement, l'Office International de l'Eau a développé des compétences juridiques, techniques, économiques, organisationnelles et pédagogiques..., qu'il met au service des Autorités nationales, des Autorités locales et des exploitants des

services, partout en France et dans le monde, pour :

- Définir les cadres institutionnels les plus appropriés ;
- Permettre aux Autorités d'assumer leurs responsabilités ;
- Optimiser la gestion technique des équipements ;
- Organiser la gestion financière des services et programmer les investissements ;
- Assurer et suivre la qualité du service ;
- Développer les compétences et la gestion des ressources humaines.

Dans ce cadre, l'**OIEau** vient de créer en son sein, un **"pôle Gouvernance des services d'eau potable et d'assainissement"**, afin de répondre plus efficacement aux demandes multiples qu'il reçoit de France, d'Europe et du monde entier. ✓

Afrique du Sud



Le contexte global

Superficie : 1.221.087 Km²
 Population : 44,2 M (55% urbaine / 45% rurale) en 2006
 PIB/hab 2007 : 3490 USD

Divisions administratives : 9 provinces s'ajoutant à des Etats locaux et 237 communes disséminées en 1999 organisées sur 3 niveaux : les municipalités métropolitaines, de districts et locales.

I La ressource

Précipitations moyennes (mm/an)	20
Ressources en eau renouvelables globales (km ³ /an)	20
Ressources en eau renouvelables globales (m ³ /personne/an)	20
Consommation totale (km ³ /an)	20

Source FAO, Aqualist, 2006

Les précipitations sont réparties inégalement et insuffisamment d'eau pour répondre aux besoins.


Fleuves (longueur totale) : Orange : 21 000 km, Caledon, Vaal et Tugela

Peu de lacs.

L'Afrique du Sud est bordée à l'Ouest et au Sud par l'océan Indien et l'océan Atlantique. Le pays partage 4 bassins versants majeurs.

Date de mise à jour : 28/02/2008

Russie



Le contexte global

Superficie : 17 M Km²
 Population : 142,5 M (70% urbaine / 30% rurale)
 PIB/hab 2007 : 3026 USD

Divisions administratives : 21 républiques, 6 territoires, 49 régions, 10 districts autonomes, la région autonome juive de Birobidjan et 2 villes à statut fédéral (Moscou et Saint-Petersbourg)
 Source : République Fédérale

I La ressource

Précipitations moyennes (mm/an)	400	887
Ressources en eau renouvelables globales (km ³ /an)	4507	20270
Ressources en eau renouvelables globales (m ³ /personne/an)	31283	3433
Consommation totale (km ³ /an)	76,68	28,88
Agriculture (%)	18	19
Domestique (%)	19	19
Industrie (%)	63	74

Les précipitations varient entre 300 et 800 mm/an. 90% du territoire ne reçoit pas plus de 600 mm de pluie par an. La Russie est bordée par l'Océan Arctique au Nord, l'Océan Pacifique à l'Est et la Mer Noire au Sud.

Fleuves : Ob (3700 km), Iénisseï (4090 km), Léna (4400 km), Amour (2874 km) et Volga (3700 km)

Lacs : Cume la Mer Caspienne (371 000 km²) ; Lac Balkal (31 500 km²) ; Lac Ladoga (18 390 km²) ; Lac Onega (9 610 km²) ; Le lac Peïpou (3 555 km²) dont 1965 appartiennent pour la Russie ; marquée la frontière avec l'Estonie.

I.1 Particularités de la ressource en eau :

Les fleuves présentant de faibles pentes, ils sont pris par la glace durant l'hiver, soit une centaine de jours par an.

Le pays a connu dans le passé de nombreux accidents affectant directement l'état de l'environnement, notamment dans le domaine de l'activité chimique et pétrolière. De nombreuses régions industrielles sont fortement polluées et cette pollution a atteint les lacs et les cours d'eau, empoisonnant ainsi gravement leur écosystème.

Date de mise à jour : 11/07/2007

L'eau en France

En France, les services de l'eau potable et de l'assainissement sont des services publics décentralisés. **La responsabilité de ces services relève des Communes ou des Groupements de Communes, qui sont propriétaires des équipements.**

Les Communes peuvent les gérer elles-mêmes directement en "régie" ou en déléguer la gestion à un opérateur privé, dans le cadre d'un corpus législatif et réglementaire très complet.

La France met l'accent sur la responsabilité des Collectivités Territoriales, la nécessaire mise en concurrence des opérateurs, le suivi de la qualité du service (rapports du maire, indicateurs de performance), la rigueur de la gestion budgétaire et la transparence vis-à-vis des usagers.

Pour soutenir l'effort d'investissement et d'amélioration des performances des Collectivités Locales, des industriels et des agriculteurs, le système des Agences de l'Eau permet de collecter des redevances et de les redistribuer en fonction des priorités du Plan de Gestion de chaque bassin. ✓

L'Office International de l'Eau vient d'éditionner une plaquette sur ses compétences et ses références en matière de Gouvernance des services d'eau potable et d'assainissement.



Elle est téléchargeable sur : www.oieau.org
 (Rubrique : Téléchargements)

Gouvernance des Bassins Transfrontaliers Africains

Renforcement de l'OMVG

Le Ministère français des Affaires Etrangères a mandaté l'OIEau pour apporter un appui stratégique à certains Organismes de Bassin Transfrontaliers Africains, parmi lesquels l'Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG).

L'OMVG a fait l'objet en 1991 d'une réorganisation institutionnelle qui a permis une nouvelle approche, le démarrage de véritables études de base et la concrétisation d'une volonté d'intégration régionale (1991-1997).

La décennie suivante (1997-2006) a permis la maturation de projets prioritaires, en particulier un projet stratégique "Energie", en cohérence avec le WAPP (West African Power Pool).

Dans le contexte économique et environnemental actuels, les bénéfices attendus sur ce Projet "Energie" sont très intéressants :

- Production de 1.350 GWh/an d'énergie propre pour contribuer à la satisfaction de la demande croissante de la région ;
- Exploitation de ressources naturelles renouvelables, dans un souci de développement durable, avec réduction des émissions de CO2 ;
- Prix de revient de l'énergie bien inférieur aux solutions thermiques alternatives ;

- Amélioration de la fiabilité globale du secteur électrique, grâce à une interconnexion ambitieuse.

Les bailleurs de fonds s'engagent sur ce projet "Energie" : plus de 550 MEuros ont déjà été réunis pour les barrages, unités hydro-électriques et interconnexions, soit près de 65 % du budget de 857 MEuros.

Ce projet "Energie" est tout à fait stratégique pour la sous-région. Toutefois, l'OMVG ne dispose pas encore d'une vision globale et intégrée sur la gestion des ressources en eau de ses Bassins Versants, afin :

- de mieux garantir la pérennité de sa gestion, notamment des ouvrages structurants envisagés ;
- de préparer les futures actions à mener, à moyen et long terme, au-delà des projets déjà identifiés.

L'analyse conduite par l'OIEau a montré qu'il est très important d'accompagner l'OMVG dans son renforcement institutionnel et technique et que l'on peut imaginer retenir 2 axes prioritaires pour 2009/2010 :

Le Fleuve Gambie



- ◆ un bilan complet de la Gouvernance, au niveau national et des Bassins Transfrontaliers, en synergie avec les études déjà menées par l'ABN (cas de la Guinée) et l'OMVS (cas du Sénégal) ;
- ◆ l'élaboration d'un véritable Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, et d'un Programme d'Investissement à moyen terme.

Il est aussi important de renforcer la structure institutionnelle de l'OMVG, de développer ses outils de monitoring et d'aide à la décision, de réaliser du "capacity building / on the job training", de renforcer l'approche participative, ...



Indicateurs de performance

Pour les Organismes de Bassin Transfrontaliers

Le Réseau International des Organismes de Bassin a lancé un projet visant le développement, le test et la comparaison d'Indicateurs de Performance pour les Organismes de Bassin Transfrontaliers Africains.

Ce projet se déroule en partenariat avec le Réseau Africain des Organismes de Bassins (RAOB) et avec l'appui de l'Office International de l'Eau et d'Ecologic.

Le projet est financé par la Facilité Européenne sur l'Eau (ACP Water Facility) et le Ministère Français des Affaires Etrangères. Il dure 3 ans et implique au total une dizaine de Bassins Africains, au cours de 2 phases de tests.

A la suite d'un Séminaire organisé à Ouagadougou en novembre 2007, une première liste d'indicateurs a été proposée.

Ces indicateurs appartiennent à deux catégories :

- la première (Gouvernance) vise à décrire le fonctionnement des structures chargées de la mise en œuvre de la gestion intégrée à l'échelle des Bassins Transfrontaliers,
- la seconde (Technique) regroupe des indicateurs relatifs aux résultats concrets, sur le terrain, de cette démarche de gestion par bassin.

Le test de cette première liste d'indicateurs dans les Bassins du Niger, du Congo, du Sénégal, du Lac Victoria et de l'Orange a permis d'analyser leur pertinence et leur utilité. Un séminaire de présentation et d'analyse des premiers résultats a été organisé à Kinshasa en octobre 2008. Cet Atelier a associé les représentants des Bassins et les partenaires du projet. Il a préparé le lancement de la seconde phase de test, courant 2009, dans 10 Bassins Transfrontaliers, pour affiner les résultats et aboutir à une liste finale d'indicateurs de performance véritablement adaptés à la situation africaine.

Plus d'information sur :

<http://aquacoope.org/PITB>



AFRIQUE

L'eau, pour une Afrique plus prospère

L'AMCOW (Conseil des Ministres Africains de l'Eau) et la BAFD (Banque Africaine de Développement) ont organisé la première Semaine Africaine de l'Eau à Tunis, du 26 au 28 mars 2008.

Cette première édition a permis de réunir un grand nombre de spécialistes de l'eau de tout le continent africain : des techniciens, des politiques et des scientifiques, venus débattre des problématiques essentielles liées à l'eau (maîtrise, approvisionnement, consommation, sécurité, ...), pour poser les premières pierres de l'édifice qui assurera, sur le long terme, le développement socio-économique tant espéré de l'Afrique.

Formuler des stratégies, des politiques et proposer des actions concrètes en matière de développement et de fourniture des ressources hydriques dans un contexte de changements

climatiques : cette manifestation a également permis de mettre en lumière les principaux défis environnementaux et sociaux du continent.

M. Jean-François DONZIER, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, a été invité à co-présider la session sur le développement des institutions et des capacités pour la sécurité de l'eau en Afrique et il a présenté un rapport introductif faisant le point de la situation sur ces questions pour le continent africain.



Table Ronde de la Semaine Africaine de l'Eau



Partenariat OIEau - ABN (2003-2008)

De l'Audit initial à la Table Ronde des Bailleurs de Fonds

En 2003, la Banque Mondiale et l'Autorité du Bassin Niger (ABN) faisaient appel à l'Office International de l'Eau (OIEau), afin de mener à bien un Audit visant à proposer des réformes institutionnelles et organisationnelles nécessaires.

Les différentes réunions des instances de l'ABN ont alors confirmé la volonté des neuf Etats-Membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Tchad) de faire de cette organisation un outil de coopération régionale et de développement économique.

Ainsi, il a été demandé qu'une "Vision claire et partagée" du Bassin du Niger soit développée avec l'appui de la Banque Mondiale et des autres partenaires au développement, afin de créer un "environnement propice" à la coopération et d'élaborer un "Plan d'Action de Développement Durable (PADD)", accepté par tous les acteurs du Bassin.

Un acquis fondamental de ce processus est la Déclaration de Paris sur "Les principes de gestion et de bonne gouvernance pour un développement durable et partagé du Bassin du Niger", signée en avril 2004 par les neuf Chefs d'Etat et de Gouvernement du Bassin.

Dans le cadre de ce processus de "Vision partagée", l'Autorité du Bassin du Niger a reçu une Subvention de l'Union Européenne (Facilité Eau), en vue de la mise en œuvre d'un projet intitulé "Etablissement du Programme d'Investissement et Mise en place des Investissements".

L'OIEau, partenaire principal de l'ABN dans ce projet, s'est investi dans ce rôle d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage, notamment sur les thèmes suivants :

- L'élaboration d'une Charte de l'Eau ;
- La nécessaire cohérence du PADD avec les processus nationaux et régionaux de Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- L'élaboration du Programme d'Investissement, y compris la formulation et les modalités de mise en oeuvre des projets.

Ces travaux ont accompagné les étapes ultimes du processus de "Vision Partagée" :

- La Formulation du PADD et l'élaboration du Programme et des Projets d'Investissement sur 20 ans ;



Le 8^{ème} Sommet des Chefs d'Etats et des Gouvernements Niamey - avril 2008

- Le Sommet des Chefs d'Etat ;
- La Table Ronde des bailleurs de fonds en juin 2008, au cours de laquelle un montant total d'environ 5,5 Milliards d'Euros de travaux a été présenté, couvrant les quatre prochains plans quinquennaux.

L'Autorité du Bassin du Niger va donc maintenant "passer à l'acte", pour se prévaloir à l'avenir de résultats concrets et durables pour les Pays, pour les usagers, les citoyens du Bassin. C'est en tout cas l'ambitieux objectif de cette démarche.



SADIEau

Vers la création du Système Africain d'Information sur l'Eau ...

SADIEau est un projet financé par la Facilité Eau de l'Union Européenne. Il est piloté par un consortium de partenaires du Nord et du Sud : le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) et son secrétariat, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA), l'**Office International de l'Eau (OIEau)**, le Programme Solidarité Eau (pS-Eau) et le Centre de Développement et d'Ingénierie sur l'Eau (WEDC).

Le but du projet en cours est de tester la faisabilité d'un Système Africain d'Informations sur l'Eau. L'objectif majeur du projet est d'offrir un dispositif qui permette la mutualisation des expertises, des informations et des compétences africaines.

Le consortium qui pilote **SADIEau** a réalisé dès le démarrage une enquête auprès d'une vingtaine de structures, réparties sur tout le continent africain, afin d'identifier l'intérêt des acteurs africains pour ce projet, leurs besoins et leurs attentes, leur potentiel technique pour collaborer.

Le principe de **SADIEau** repose sur deux grandes composantes :

- ◆ **Un réseau de partenaires** sur tout le continent africain, constitué d'organisations de gestion de l'information, de centres documentaires publics ou privés, de gestionnaires de bassin, d'ONG, de bureaux d'ingénierie, ...
- ◆ **Un système d'information**, sous la forme d'un site Internet, "**le portail SADIEau**", constitué d'articles, de notices bibliographiques, d'outils sur la gestion intégrée des ressources en eau, des liens vers d'autres sites, ... Sa mise à jour est effectuée par le réseau de partenaires.

Un réseau de partenaires

12 partenaires, appelés Points Focaux (PF), répartis en Afrique francophone et anglophone ont été identifiés par le Comité de pilotage SADIEau. Un Point Focal est constitué d'une structure et de son réseau spécialisés dans le domaine de l'eau (eau potable, assainissement, irrigation, GIRE, gestion de bassins, ...). Il contribue à l'alimentation du portail **SADIEau** et participe à l'éla-

laboration de produits d'intérêt commun sur des thèmes pré-définis par la collectivité **SADIEau** : des lettres d'information thématiques, des guides, des synthèses thématiques ou géographiques, des conférences, ... Le projet s'engage à former les responsables de ces Points Focaux aux modalités pratiques de gestion de l'information et à toutes compétences nécessaires pour alimenter le portail **SADIEau**.

Des sous-réseaux peuvent être créés pour réaliser les produits **SADIEau**.

Le système d'information

Le "**portail SADIEau**" est une vitrine de l'information panafricaine ; il ne crée pas l'information mais oriente vers l'information. Il identifie et répertorie les informations disponibles chez ses partenaires détenteurs de l'information (PF) et renvoie le visiteur vers leur site Internet.

Une base de connaissance est au cœur du système, constituée de notices documentaires renseignées par les Points Focaux ; un moteur de recherche permet de recenser les études disponibles chez les partenaires.

Les prochaines étapes

Le système **SADIEau** est entré dans une phase de test sur le terrain lors d'un atelier de lancement et de formation des PF, qui s'est tenu du 27 au 30 octobre 2008 à Ouagadougou. Pendant 6 mois, les Points Focaux vont tester l'outil et faire remonter leurs observations pour améliorer le dispositif. La phase préalable de **SADIEau** doit s'achever début 2010. **SADIEau** pourra alors être étendu à tous les autres Organismes africains œuvrant dans le domaine de l'eau.

Le site Internet public en cours de développement hébergera très prochainement le "**portail SADIEau**", à l'adresse :

www.sadieau.org



Burkina Faso

L'OIEau assiste la Région Limousin dans sa coopération avec le Burkina Faso



Le Conseil Régional du Limousin mène depuis plusieurs années un partenariat avec la Province d'Oubritenga au Burkina Faso.

Il vient de confier à l'**OIEau** la tâche de l'assister pour les aspects hydraulique de cette coopération.

A la suite d'une première mission menée avec les Elus régionaux et le pS-Eau, l'**OIEau** assure une expertise technique et pédagogique sur le volet "eau et assainissement" pour dégager les orientations prioritaires et les actions à privilégier dans le cadre du prochain programme triennal.



L'atelier de lancement de SADIEau
Ouagadougou, 27 - 30 octobre 2008



AFRIQUE

Afrique du Sud

Systeme de Formation pour le secteur de l'eau et de l'assainissement



Inauguration de toilettes dans un hôpital

L'OIEau, avec le soutien de la Coopération Française, apporte depuis 2005 une assistance technique au "National Community Water and Sanitation Training Institute (NCWSTI)".

Au mois d'avril 2008, une formation a été réalisée sur les méthodes et outils de la Gestion des Ressources Humaines (GRH) et de la

formation des personnels du secteur de l'eau. A cette occasion, la Direction Régionale du Département de l'Agriculture, de l'Eau et des Forêts (DAAF) avait mobilisé la participation de plus de vingt responsables de la GRH, qui ont pu découvrir les dernières procédures qui sont appliquées dans les entreprises spécialisées du secteur de l'eau.

Ces personnels sud-africains ont été particulièrement intéressés par les méthodes d'évaluation des personnels, ainsi que par les modes d'élaboration et contenus des Référentiels des Métiers.

En complément, l'OIEau a élaboré - sous la forme d'un Schéma Directeur - le plan de développement de l'offre de formation du "NCWSTI", lui permettant de structurer et d'organiser son offre de services en fonction des publics ciblés.

Durant l'année 2008 (Année Internationale de l'Assainissement), le "DAAF" et le "NCWSTI" ont invité les représentants de l'OIEau à participer à plusieurs manifestations organisées pour célébrer les efforts considérables actuellement mis en œuvre par le Gouvernement Sud-Africain, pour améliorer les conditions d'hygiène et de santé en milieu rural.

Le "DAAF" et la Direction du "NCWSTI" ont aussi demandé à l'OIEau d'organiser un "workshop" ayant pour objectif de renouveler la stratégie de développement de cet établissement de formation et de soutenir sa relance. ✓

CICR

Une nouvelle action de collaboration avec le CNFME au Congo



Le groupe de stagiaires lors des sessions de formation à Lubumbashi

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) a réalisé un stage de formation à Lubumbashi, Katanga (province sud de la République Démocratique du Congo), du 23 juin au 4 juillet 2008, sur le thème "exploitation et maintenance des stations de pompage d'eau".

Ce stage, financé par le Comité International de la Croix Rouge (CICR), était destiné à des techniciens et ingénieurs de la REGIDESO, qui distribue l'eau dans l'ensemble du pays.

La REGIDESO dispose à Lubumbashi d'un centre de formation comparable à celui de Kinshasa. Quinze agents de la REGIDESO, ainsi que trois techniciens locaux du CICR, ont participé à cette formation de deux semaines. Laurent Deplat et Bruno Portero, de l'OIEau, les ont formé :

- aux aspects hydrauliques et mécaniques,
- au choix, à l'installation et à la maintenance des groupes de pompage,
- à l'électromécanique et à l'alimentation en énergie.

Un des formateurs de l'OIEau s'était rendu sur place auparavant afin de se faire une idée plus précise de la configuration du système d'adduction et des problèmes rencontrés localement.

Ce travail préalable permet à l'équipe de formation de mieux répondre aux attentes des stagiaires, grâce à une meilleure connaissance des contraintes locales.

Cette formation s'inscrit dans la collaboration que l'Office International de l'Eau entretient avec le CICR depuis maintenant plusieurs années.

L'OIEau réalise :

- la formation des ingénieurs "water and habitation" du CICR, durant deux semaines chaque année sur les centres de Limoges et La Souterraine,
- des missions de formation ou d'expertise technique dans les pays où intervient le CICR.

✓



Vietnam

Elaboration du programme de coopération franco-vietnamien dans le domaine de l'eau

Un mémorandum de coopération a été signé en juin 2007 entre les Ministres Français et Vietnamiens en charge du Développement Durable.

Trois thèmes prioritaires de coopération ont été identifiés :

- Appui institutionnel dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau,
- Transfert de connaissances et de technologies dans le domaine du contrôle de la gestion de l'eau,
- Formation dans le domaine de la préservation des ressources en eau.

Au cours de l'année 2008, l'OIEau et ses partenaires français se sont employés à décliner les axes de coopération arrêtés au niveau ministériel en projets coordonnés soutenus par différents bailleurs français.

Deux ambitieux projets ont ainsi pu être étudiés et soumis aux Autorités Vietnamiennes.

Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Bassin-pilote du Dong Nai

Le projet de Gestion Intégrée du Bassin du Dong Nai, d'une durée de 24 mois (2009-2010) sera mis en oeuvre par l'Office International de l'Eau (OIEau), Asconit Consultants, SCE, et financé par le Ministère Français de l'Economie des Finances et de l'Emploi pour 800.000 Euros et les Agences françaises de l'Eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie pour 400.000 Euros.

Avec la métropole d'Ho Chi Minh Ville, le Bassin concentre un ensemble de pressions sur la ressource en eau, liées à une activité humaine forte et aux impacts encore mal maîtrisés.

Si la pollution industrielle apparaît comme la plus visible, elle est doublée d'une pollution agricole, provenant notamment de la culture intensive du riz, et une pollution urbaine importante. Les enjeux quantitatifs et morphologiques sont également très importants avec le réservoir de Dau Tieng, à l'amont de la rivière Saïgon, qui est le plus grand du pays. Il fait l'objet d'une exploitation hydroélectrique, et sert de réserve pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable d'Ho Chi Minh Ville.



Le Fleuve Dong Nai

Les transferts d'eau hors du Bassin, vers les secteurs côtiers secs et les terres basses, pourraient aussi complexifier la situation.

Les mécanismes institutionnels de gestion globale de l'eau au niveau du Bassin sont encore peu développés, dans un contexte de gestion sectorisée et fortement décentralisée au niveau des 11 provinces qui touchent au Bassin.



La gestion du risque d'inondation de la Rivière Saïgon



Inondations à Ho Chi Minh Ville

Le projet de protection contre les inondations de la rivière Saïgon prévoit non seulement la construction d'ouvrages de protection, mais également un volet d'appui institutionnel, qui vise à accompagner les Autorités Locales du Bassin dans leur réflexion organisationnelle et stratégique vis-à-vis du risque d'inondation.

Ce projet de 24 mois du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural est financé par l'Agence Française de Développement pour 350.000 Euros.

Afin de coordonner sa proposition d'appui, l'AFD a demandé à l'OIEau d'organiser une mission de formalisation du volet institutionnel.

Cette mission, qui s'est déroulée en juin 2008, avait comme objectifs principaux :

- de recueillir l'avis des institutions vietnamiennes concernées sur les termes de référence du projet ;
- d'analyser les compétences respectives des différents Organismes capables d'assurer la maîtrise d'ouvrage de cet appui institutionnel français ;
- de proposer un montage institutionnel pertinent pour sa mise en oeuvre ;
- de s'assurer de la cohérence de ce projet avec les différents autres projets de coopération existants .

L'importance d'une coordination et d'une maîtrise d'ouvrage à l'échelle du Bassin a été soulignée. L'Organisme de Bassin du Dong Nai (DNRBO), créé en 2002, pourrait se voir confier ce rôle.



ASIE

Corée

Premier séminaire franco-coréen

Dans la continuité de la visite en Corée de plusieurs experts français dans le domaine de l'eau en 2007, une délégation officielle

conduite par M. Pascal Berteaud, Directeur de l'Eau au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

et composée de MM. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'**Office International de l'Eau**, Jean-Louis Beseme, du CGAER, François Brelle de la Société du Canal de Provence et Nicolas Fraysse, de BRL Ingénierie, s'est rendue en Corée en avril 2008,

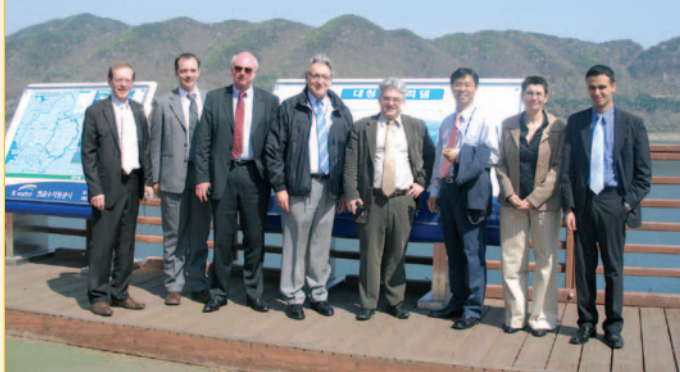
avec le soutien du Service Coopération Culturelle et Scientifique de l'Ambassade de France de Séoul.

Outre la participation à un Séminaire sur la gestion des ressources en eau, organisé par le Korea Institute of Water and Environment (KIWE), "think tank" de Korea Water Resources Corporation (K-Water), l'objectif de cette mission était le démarrage d'un dialogue au plus haut niveau avec les acteurs coréens du secteur de l'eau, pour l'identification et le développement de coopérations entre nos deux pays.

Un prochain séminaire franco-coréen se tiendra en France en 2009.



La délégation française en Corée



AMÉRIQUE LATINE

Assemblée Générale des Réseaux Latino-Américains et Brésiliens des Organismes de Bassin

Rio de Janeiro - Brésil - 10-14 novembre 2008



Du 10 au 14 novembre 2008, Rio de Janeiro a accueilli le Forum National des Comités de Bassin Brésiliens.

Cet événement réunit tous les 2 ans, l'ensemble des Membres des Comités de Bassin, créés dans le cadre de la Loi sur les Ressources Hydriques de 1997. A ce jour, près de 130 Comités de Bassin ont été créés au Brésil, tant sur les fleuves fédéraux que sur les fleuves relevant de la seule compétence des Etats Fédéraux.

Plus de 2.000 représentants ont participé à cet événement exceptionnel, venant de toutes les régions du Brésil.

C'est dans ce cadre que s'est tenue également la 3^{ème} Assemblée Générale du Réseau Latino-

Américain des Organismes de Bassin (RELOB), les 11 et 12 novembre 2008, réunissant les représentants des principaux Organismes de Bassin d'Amérique Centrale et du Sud, des Gouvernements développant des politiques de bassin et des Organisations régionales concernées.

Les travaux ont été animés par M. Oscar Cordeiro Netto, Directeur de l'**Agence Nationale de l'Eau du Brésil (ANA)** et par M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique Permanent du **Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)**.

L'Assemblée a débattu des expériences et des développements en cours des politiques de bassin dans les Pays représentés. Elle a approuvé une réforme des Statuts du RELOB et élu le nouveau Bureau Exécutif du Réseau.

M. Edgar Bejarano Méndez, Directeur Général de la "Corporation Autonome Régionale du Cundinamarca" de Bogota en Colombie a été élu Président du RELOB pour les 2 années à venir.

C'est le "Consortium Intermunicipal CPCJ" des Bassins des Fleuves Piracicaba, Capivari et Jundiá - Etat de Sao Paulo - Brésil, qui assurera le Secrétariat Technique du RELOB, avec l'appui de l'ANA.

La prochaine Assemblée Générale du Réseau se tiendra en Colombie en 2010.



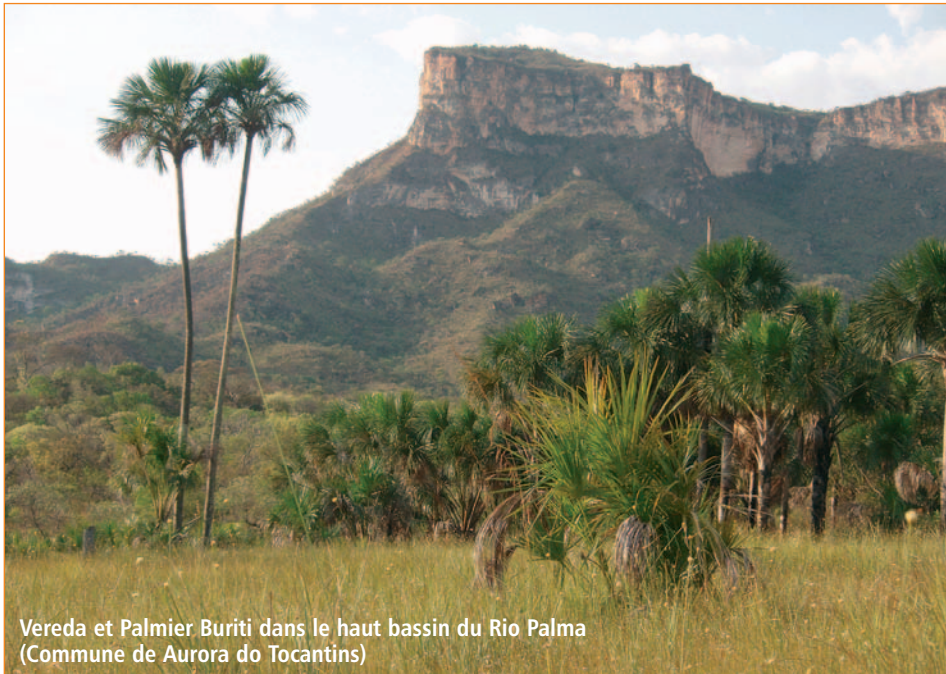
www.ana.gov.br/relob



AMÉRIQUE LATINE

Brésil

Schémas Directeurs des Bassins du Rio Manuel Alves et du Rio Palma



Vereda et Palmier Buriti dans le haut bassin du Rio Palma (Commune de Aurora do Tocantins)

Dans l'Etat du Tocantins, au coeur du Cerrado Brésilien, les Schémas Directeurs des Bassins du Rio Manuel Alves et du Rio Palma sont attendus avec impatience par les populations. Le Cerrado est, après l'Amazonie, le second "bioma" du Brésil en termes de superficie.

Il abrite plus de 6.000 espèces d'arbres et 800 espèces d'oiseaux. Il s'agit donc d'une zone prioritaire pour la préservation de la biodiversité planétaire.

En 2007 et 2008, grâce aux financements apportés par la Banque Mondiale, le Consortium - formé par le bureau d'études brésilien Gama Engenharia et l'**Office International de l'Eau** - a travaillé aux côtés des services techniques de l'Etat du Tocantins chargés de l'Environnement et des Ressources en Eau (SRHMA) pour proposer ces deux Schémas Directeurs.

Les études ont dévoilé le fonctionnement du système hydrogéologique Uruçua-Bambuï, qui garantit les ressources en eau exceptionnelles de la Région. Sous l'immense plateau de la Serra Geral, l'aquifère Uruçua s'étend sur plusieurs Etats brésiliens et permet l'infiltration et le stockage d'immenses quantités d'eau. Ces eaux percolent vers le système karstique Bambuí, situé en aval, et donnent naissance à des résurgences au pied de la Serra Geral, dans des zones humides appe-

lées Veredas. On y rencontre les magnifiques Palmiers Burutis et le Capim Dourado, paille très fine et naturellement dorée qui est tressée par les artisans locaux pour faire des paniers, bijoux et autres créations très appréciées sur le marché national et international.

Grâce à ces résurgences, le Rio Palma conserve à son embouchure un débit d'étiage supérieur à 145 m³, même en plein coeur de la saison sèche.

Mais les consultants de Gama Engenharia et de l'**OIEau** ont mis en évidence la fragilité de ce système. Pour protéger les zones de résurgence, la création d'une Réserve Naturelle s'impose, associant gestion des ressources en eau et gestion du territoire.

Les sécheresses qui frappent la Région de façon répétée ne proviennent pas de l'absence de ressources en eau, mais du manque d'infrastructures et d'organisation des activités humaines en fonction de ces ressources.

Les Schémas Directeurs proposent des Plans d'Actions pour y remédier, qui pourront être mis en oeuvre par le Gouvernement de l'Etat du Tocantins et les Communes de la Région.

L'un des principaux enjeux pour l'avenir de la Région sera la capacité des acteurs locaux à mettre en place une structure de gestion décentralisée et participative pour assurer la mise en oeuvre des Schémas Directeurs : Comités de Bassins, Agences de l'Eau, ou encore Associations Inter-Municipales, qui correspondent le mieux au contexte et aux contraintes locales.

Dans les Bassins hydrographiques du Rio Manuel Alves et du Rio Palma, des redevances versées par les usagers de l'eau permettraient d'aider à la pérennité de ces nouvelles structures.

Mais l'activité économique la plus dynamique dans la Région, le secteur hydroélectrique, est aussi le plus difficile à mobiliser : au Brésil, les centrales hydroélectriques dont la puissance est inférieure à 30MW sont pour l'instant exonérées des compensations financières. A travers le pays, de nombreux Comités de Bassin sont déterminés à faire évoluer cette situation.



Une des résurgences du système karstique Bambuí, qui alimente le Rio Palma au coeur de la saison sèche (Commune de Aurora do Tocantins)

CARAÏBES

Haïti

Réforme des services d'eau potable et d'assainissement

Le Gouvernement de la République d'Haïti s'engage sur une profonde réforme légale et institutionnelle devant la nécessité de moderniser de manière durable, le secteur de l'eau potable et de l'assainissement.

Depuis septembre 2007, dans le cadre de la Loi sur l'Eau, actuellement à la ratification du Parlement, et à la demande du Ministère Haïtien des Travaux Publics, des Transports et des Communications (MTPTC) en charge des services d'eau, l'OIEau a pour mission d'étudier le futur modèle organisationnel des services, en tenant compte du nouveau principe triangulaire basé sur :

- **la mise en place d'un régulateur au niveau de l'Etat**, qui assure la planification et la coordination du secteur,
- **la décentralisation de la maîtrise d'ouvrage vers des OREPA** (Offices Régionaux de l'Eau Potable et de l'Assainissement), qui seront les Autorités organisatrices régionales,
- **la diversification des modes de gestion des services sur le terrain**, tant en matière d'eau potable que d'assainissement.

Le contexte est tel que les études menées sur l'aire métropolitaine de Port-au-Prince et en milieu rural sont conduites en parallèle, en tenant compte de la spécificité de ces zones.

Après un état des lieux des services actuels en 2007, des analyses techniques (dont la disponibilité des ressources et leur qualité), économiques et financières appropriées sont engagées pour dégager :

- **les Schémas Directeurs** techniques d'approvisionnement en eau et d'assainissement,
- **des balances aussi équilibrées que possible entre les recettes et les dépenses du secteur**, appuyées sur des modèles de tarification adaptés à la situation socio-économique, en planifiant les investissements nécessaires et en les priorisant,
- **des scénarii institutionnels d'organisations pertinentes** entre chacun des acteurs du secteur, basés sur un cadre légal et durable,
- **les montages financiers optimaux** au regard des plannings d'investissements à réaliser (aides internationales, subventions, emprunts, péréquations, amortissements, ...),
- **"le plan d'action"** à venir des acteurs du secteur, dont les OREPA, basé sur les Schémas Directeurs sélectionnés pour



Un quartier de Port-au-Prince

L'OIEau, accompagné de CALIA Conseil, exécute cette étude en validant chacune des alternatives avec les Autorités d'Haïti qui sélectionnent le ou les modèles globaux optimaux sur tout le territoire (urbain, périurbain et rural).

Par ailleurs, dans le cadre de la commémoration de la Journée Mondiale de l'Eau, le 22 mars 2008, le MTPTC (Ministère des Travaux Publics, Transports & Communications) a organisé à Port-Au-Prince un Colloque intitulé "Assainissement en Haïti : état des lieux et perspectives", dont les objectifs étaient de :

- ❖ présenter la problématique haïtienne de l'assainissement, du double point de vue technique et institutionnel ;
- ❖ introduire des méthodologies innovantes pour l'amélioration des structures d'assainissement ;
- ❖ initier la réflexion sur la définition d'une stratégie d'assainissement en Haïti.

Lors de ce Colloque, l'OIEau a présenté ses propositions pour la politique de l'assainissement en Haïti et les politiques intersectorielles qu'il faudrait mettre en place.

L'OIEau intervient aussi depuis mai 2008 afin de définir une politique de tarification permettant l'accès à l'eau potable des plus démunis.

Comme il convient pour l'Etat Haïtien de contrôler les performances des services d'eau et d'assainissement avec la mise en place d'un observatoire de qualité des services, un système de collecte des données et d'indicateurs, donc de supervision et de régulation, vient donc d'être aussi proposé.

✓



Point d'eau à Haïti

6^{ème} Conférence du Groupe "EURO-RIOB 2008"



SIBIU - ROUMANIE - 1 - 3 OCTOBRE 2008



Cette année, la Conférence du groupe "EURO-RIOB" s'est tenue à Sibiu, en Roumanie, du 1^{er} au 3 octobre 2008, à l'invitation du Ministère Roumain de l'Environnement et du Développement Durable. Elle a réuni 195 participants, venant de 26 pays.

Cette Conférence était une étape importante avant le Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul de mars 2009. Les travaux préparatoires engagés par le RIOB ont donc été présentés et discutés : projet de chapitre pour le document régional européen, élaboration d'un manuel conjoint avec le GWP sur la mise en œuvre de la GIRE par bassin, préparation des sessions du thème 3.1. du Forum sur la "Gestion par bassin et la coopération transfrontalière".

Un atelier du projet IWRM-Net (Réseau européen d'échanges sur les programmes de recherche dédiés à la GIRE) a été organisé simultanément, afin d'identifier les besoins de recherche liés à la DCE et de préparer un second programme de recherche transnational. Les 3 ateliers de travail dédiés à la DCE ont donné lieu à la présentation de nombreuses études de cas et les échanges ont été particulièrement riches. Les pays non Membres de l'Union Européenne (Méditerranée, Europe Orientale, Caucase, Asie Centrale) ont été très présents dans les discussions, tant l'intérêt de ces pays pour les principes de la DCE s'accroît.

Les participants ont souhaité que le Groupe "EURO-RIOB" occupe une place plus importante au sein de la Stratégie Commune de mise en œuvre de la DCE (CIS), en tant que porte-parole des Organismes de Bassin auprès de la Commission Européenne et des Directeurs de l'Eau.

Dans cette optique, les conclusions de la Conférence ont été rapportées au **Groupe de Coordination Stratégique**, le 6 novembre 2008 à Bruxelles, et une note sur l'application de la DCE dans les Bassins Transfrontaliers a été présentée aux Directeurs de l'Eau européens, le 25 novembre 2008, lors de leur réunion à Paris.

Atelier 1 : L'élaboration des Programmes de Mesures

Beaucoup de travail a été accompli mais il reste des défis importants à relever.

➤ Echelles appropriées et participation des acteurs locaux

Les Programmes de Mesures doivent être construits aux échelles hydrographiques pertinentes, non seulement au niveau des grands bassins, mais aussi d'une façon plus détaillée au niveau des sous-bassins.

Pour la mise en œuvre sur le terrain de la DCE, les acteurs politico-administratifs locaux (municipalités, provinces, communes, départements, régions), avec les acteurs économiques locaux seront en première ligne, notamment pour les investissements à réaliser.

Or le processus de consultation défini par la DCE n'est pas suffisant en soi pour mobiliser ces acteurs locaux. Il faut donc mieux expliquer la démarche de la DCE et faire reconnaître sa valeur ajoutée. Les services gouvernementaux doivent se mobiliser, non seulement pour assurer le respect de la réglementation (mesures de base), mais aussi pour apporter un appui aux porteurs de projets.

➤ Délais et incertitudes

Comme l'échéance de 2015 va arriver très vite, il faut lancer dès à présent les mesures qui ne font plus débat, sans attendre leur adoption formelle fin 2009.

Il reste de nombreuses incertitudes sur la véritable efficacité de certaines mesures, sur le temps nécessaire à la réalisation concrète des projets et à l'obtention de résultats positifs sur la qualité de l'eau et les écosystèmes. Le facteur temps est primordial et des questions se posent sur le réalisme du calendrier prévu par la DCE.

La mise en application des directives préexistantes sur les nitrates et les eaux usées doit être au

coeur des Programmes de Mesures. D'une part, il est nécessaire de combler le retard de l'assainissement. D'autre part, concernant l'agriculture, le RIOB s'inquiète du manque d'ambition des documents préparatoires au "bilan de santé" de la PAC. Les Programmes de Mesures doivent comprendre des mesures volontaristes dès à présent, car sinon il sera très difficile de voir des résultats positifs en 2015, voire en 2021. **Le RIOB estime que sans une vraie réforme de la PAC, il sera presque impossible de changer la donne.**

Le RIOB recommande d'augmenter les moyens consacrés aux zones humides et à l'hydromorphologie, car la restauration fonctionnelle des milieux aquatiques est primordiale pour l'atteinte du bon état écologique.

Il est également urgent d'accentuer les mesures de protection des eaux souterraines pour combler le retard en la matière.

➤ Définition d'objectifs réalistes

La définition des objectifs, des dérogations et reports d'échéances reste une préoccupation majeure des Organismes de Bassin malgré les travaux réalisés dans le cadre de la CIS. L'information n'est pas toujours bien parvenue jusqu'à eux et la position reste peu claire. S'agissant des critères de coût disproportionnés, le RIOB propose de créer un groupe de travail interne pour partager l'information entre Organismes de Bassin.

Un sondage réalisé pendant l'atelier auprès des représentants des bassins présents montre que le taux de masses d'eau en bon état attendu en 2015 est très variable, entre 25 % et 75 %. Des dérogations seront donc nécessaires, non seulement en raison des aspects techniques mais

195 participants, venus de 26 pays



"Pour faciliter l'application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau"

aussi à cause des capacités de financement. Les objectifs ne pourront être atteints que si la mobilisation financière est à la hauteur.

Or des efforts financiers supplémentaires seront nécessaires, allant jusqu'à +30 % dans certains districts, ce qui impliquera probablement une augmentation du prix de l'eau et pose la question de l'acceptabilité pour les usagers, particulièrement dans le contexte actuel de crise économique !

La problématique des Territoires d'Outre-Mer, et plus largement des régions ultra-périphériques de l'UE, a été soulignée, en particulier le besoin de disposer de références spécifiques et de définir un cadre pour la coopération régionale avec leurs voisins non européens.

Atelier 2 : L'application de la Directive Inondations

La Directive Inondations fournit un cadre européen qui était indispensable. Elle donne un signal fort : il ne s'agit plus seulement de construire des infrastructures de défense, mais d'adopter une politique intégrée de prévention, avec des changements véritables dans les politiques, les institutions, les processus de décision, selon 4 piliers : **prévision des inondations, réduction de la vulnérabilité, protection des personnes et des biens, alerte et éducation des populations.**

La mise en application de la Directive Inondations et de la DCE doit être coordonnée. Mais des difficultés sont rencontrées dans la pratique, car les administrations concernées sont souvent distinctes ou interviennent sur des territoires/échelles différents.

Le RIOB recommande d'intégrer, dès maintenant, des éléments des plans de gestion des risques d'inondation dans les premiers plans de gestion de bassin de la DCE (2009-2015), et la totalité à partir du second cycle de gestion (2015-2021). Il serait utile de développer un guide de bonnes pratiques pour prendre en compte les demandes des deux Directives.

Les communications présentées ont montré l'intérêt d'une politique de prévention volontariste. Au total, les montants investis sont inférieurs aux coûts des dommages évités. Mais il sera difficile de réaliser les investissements nécessaires pour une prévention à hauteur des inondations exceptionnelles, qui seront plus fréquentes avec les changements climatiques.



La mise en application de la Directive Inondations nécessite de renforcer les échanges de bonnes pratiques entre pays, d'élaborer des stratégies nationales et de soutenir les Autorités Locales.

Atelier 3 : Le bilan d'étape dans les Bassins Transfrontaliers

Pour les Bassins Transfrontaliers européens, la DCE apporte une réelle valeur ajoutée en fixant un cadre de référence commun (objectifs, méthodes, échéances et production de documents de planification communs). Elle a renforcé la coordination des actions entre Etats riverains et le rôle positif des commissions internationales (lorsqu'elles existent) a été souligné.

Mais il reste encore un travail considérable à fournir. Les Plans de Gestion des Districts Hydrographiques Internationaux sont encore trop souvent un patchwork résultant d'un assemblage de parties nationales, les Etats-Membres étant responsables devant la Commission Européenne en ce qui les concerne. Bien que la DCE fournisse un cadre commun, les législations nationales restent différentes dans le même district international et les pays n'ont pas les mêmes priorités et échéances, même pour un type semblable de mesures. Ceci est particulièrement évident lorsqu'un bassin est partagé avec des pays non Membres de l'Union Européenne dans les Balkans et en Europe Orientale.

Les Organismes de Bassin concernés par ce contexte transfrontalier mettent en évidence des besoins spécifiques : affecter davantage de moyens humains et financiers tant dans les Organismes de Bassin "Nationaux" concernés que dans les Commissions Internationales ;

améliorer le processus de décision dans les Commissions Internationales ; développer des systèmes communs de monitoring et de gestion des données ; mieux coordonner les Programmes de Mesures et donner plus d'ambition à la partie factière du plan de gestion ; conduire une vraie consultation du public à l'échelle du District International ; organiser une gestion conjointe des aquifères transfrontaliers ; mieux coordonner la gestion des inondations, sécheresses et changements climatiques.

Le travail réalisé dans les Bassins partagés par des Etats-Membres et non Membres de l'UE est très encourageant, mais il sera nécessaire de renforcer l'appui institutionnel et financier aux pays non UE si l'on veut pouvoir atteindre les objectifs de la DCE dans ces Bassins.

En conclusion de la Conférence, M. Alfredo DI DOMENICANTONIO, Directeur de l'Autorité de Bassin du Tibre a été remercié pour la Présidence Italienne de l'année écoulée du Groupe "EURO-RIOB".

La Présidence a été transmise à la Roumanie et sera assurée par M. Marius POSTELNICESCU, Directeur Général de l'Administration Nationale des Eaux Roumaines (Apele Romane). Les Autorités Roumaines ont été vivement remerciées pour l'organisation de cette Conférence et leur chaleureux accueil.

La 7^{ème} Conférence du Groupe "EURO-RIOB" se tiendra en Ukraine à l'automne 2009.

Les résolutions finales, présentations et photographies sont sur le site Internet :

www.riob.org



EUROPE

"SPI-Water"

Comment améliorer l'interface Science / Politique ?

Des propositions pour faciliter le transfert des principes de la GIRE vers les pays non-européens

Par le passé, de nombreux projets de Recherche-Développement ont tenté d'établir des liens entre la science et la politique. Cependant, l'expérience montre que ces relations ne sont pas aussi efficaces que ce qu'elles devraient être. En général, les résultats de la recherche ne sont pas faciles d'accès pour les décideurs et gestionnaires de l'eau et, inversement, les chercheurs manquent de visibilité sur les besoins des utilisateurs.

Le projet "Science-Policy Interfacing in support of the Water Framework Directive implementation - SPI-Water" (2006-2008) financé dans le cadre du 6ème Programme Cadre de Recherche et Développement de l'Union Européenne, regroupe 16 partenaires européens et non européens. Il propose des actions concrètes pour combler les lacunes en développant une interface "science / politique", centrée sur un mécanisme d'amélioration de l'utilisation des résultats de la recherche issus de la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE).

Pendant deux ans, le projet **SPI-Water** a :

- Evalué les projets et initiatives développés pour la gestion des bassins versants, territoires de mise en œuvre de la DCE. Les connaissances scientifiques, les résultats de recherche et les projets de démonstration ainsi collectés ont été introduits dans la base de connaissance de **WISE-RTD** ;
- Analysé les politiques de l'eau dans les pays non européens pour faciliter l'appli-

cation des principes de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau ;

- Evalué les besoins des deux Bassins méditerranéens du Sebou (Maroc) et de Litani (Liban), en respectant le cadre méthodologique de la DCE ;
- Etudié l'applicabilité des pratiques de la DCE dans les pays non européens et identifié les conditions de leur mise en œuvre dans ces pays ;
- Produit des recommandations pour améliorer l'appropriation et la dissémination des résultats de la recherche dans les pays non européens.

L'OIEau a coordonné la rédaction des recommandations.

Les recommandations :

Elles sont regroupées en 5 familles :

- **Construire un dialogue permanent :** créer une plate-forme "SPI-Water" regroupant décideurs et scientifiques non européens ;
- **Promouvoir les innovations technologiques et sociales :** développer une structure opérationnelle de support aux Pays méditerranéens non-Membres de l'Union Européenne ;
- **Transférer efficacement les résultats de la RDT :** identifier les besoins des bassins hydrographiques et utiliser le portail **WISE-RTD** pour leur apporter des réponses adaptées ;

- **Organiser le dialogue scientifique et promouvoir une approche participative avec les utilisateurs de la recherche :** faire remonter aux chercheurs les besoins des utilisateurs en encourageant les processus participatifs entre les gestionnaires de l'eau et ceux des programmes de recherche ;
- **Diffuser les connaissances :** Promouvoir les jumelages et le transfert des connaissances dans le cadre des réseaux internationaux des Organismes gestionnaires de l'eau.

Ces recommandations ont été discutées lors d'une Conférence finale, organisée à Bruxelles en octobre 2008, à l'attention des gestionnaires de l'eau, des chercheurs, des décideurs politiques, représentants de l'Europe et des pays non-européens.



Recommandations disponibles sur :

www.spi-water.eu

www.wise-rtd.info



Substances prioritaires

Quelles concentrations, dans quel bassin ?

L'OIEau associé à l'INERIS, a été choisi pour apporter pendant 3 ans une assistance technique à la **DG Environnement de la Commission Européenne** (2005-2008). Ce contrat a été renouvelé cet été pour une nouvelle période de 3 ans (2009-2011). Cette mission doit conduire à **une révision de la liste des substances prioritaires de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE).**

Dans ce cadre, une des toutes premières collectes de données de suivi de substances dangereuses dans les milieux vient d'être réalisée par l'OIEau à l'échelle européenne.

A la demande de l'Unité Eau de la Direction Générale de l'Environnement, l'OIEau a **rassemblé près de 6 millions d'analyses officielles sur des substances chimiques problématiques** ou potentiellement problématiques trouvées dans l'eau dans les différents bassins européens entre 2000 et 2006. **La base de données créée couvre 26 pays dont 24 Etats-Membres, et concerne près de 900 substances.** La base est construite de manière à ce que chaque analyse puisse être localisée sur une carte par la position du point de mesure.

Elle doit servir à sélectionner les futures substances dites "prioritaires" à inscrire sur la liste annexée à la Directive-Cadre sur l'Eau (annexe X de la Directive 2000/60/CE). La collecte devrait se poursuivre au cours des prochaines années pour permettre d'adapter la liste aux évolutions constatées dans les milieux. La base créée préfigure ce qui sera inclus dans le Système d'Information Européen WISE. Elle est publiée en ligne depuis la fin 2008.



EUROPE



La recherche transnationale en marche

"IWRM-Net" est un projet ERA-Net (European Research Area) visant à mettre en place des programmes conjoints de recherche transnationaux sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. "IWRM-Net" est financé par la Commission Européenne pour une durée de 5 ans (2006-2010) et coordonné par l'Office International de l'Eau. Le projet rassemble 20 partenaires issus de 14 Etats-Membres. L'Office National français de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) a rejoint le projet en 2008 en tant qu'observateur permanent.

Succès du lancement

d'un premier programme conjoint :

Les financeurs du premier programme conjoint se sont réunis à Berlin en mai 2008 pour sélectionner des projets de recherche parmi les dix-sept qui leur ont été soumis dans le cadre de l'appel à propositions lancé fin 2007.

Deux projets nommés FORECASTER (Facilitating the application of the Case Studies on Ecological Responses to hydro-morphological Output from Research degradation and rehabilitation) et RIPFLOW (RIParian vegetation modelling for the assessment of environmental FLOW regimes and climate change impacts within the WFD) ont été retenus pour la thématique "Pressions / impacts hydro-morphologiques sur le bon état écologique" et un projet nommé I-FIVE (Innovative Instruments and Institutions in Implementing the Water Framework Directive) a été retenu pour la thématique "Gouvernance de l'eau". Ces recherches ont débuté au cours du dernier trimestre 2008.

"IWRM-Net" :

un réseau qui voit loin ...

Fort de cette première expérience "IWRM-Net" prépare son deuxième appel à projets dont le lancement est prévu fin 2009. A nouveau, la méthode d'identification des besoins de recherche repose sur une série d'ateliers régionaux à travers l'Europe. Les ateliers visent à établir la liste des priorités de recherche pour chacune des zones régionales considérées :

- Valence, Espagne en juin 2008 pour la zone méditerranéenne ;
- Sibiu, Roumanie, en octobre 2008. Cet atelier s'est joint à l'Assemblée Générale

du Groupe "EURO-RIOB" des Organismes de Bassin Européens pour l'application de la DCE ;

- Stockholm, Suède, les 18 et 19 novembre 2008 pour les Pays Baltiques ;
- Bruxelles, Belgique, le 10 février 2009.

Dans le cadre d'"IWRM-Net", le Ministère français de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) a organisé un Colloque en mai 2008 sur les enjeux de prospective liés à l'eau en Europe.

Un travail de convergence des thématiques de court et long terme pour l'élaboration du 2^{ème} programme conjoint se finalisera lors d'une réunion entre les financeurs potentiels en mai 2009.

En parallèle à ces activités, l'OIEau a initié un cycle de rencontres avec les autres ERA-Net traitant de l'eau (CRUE, SPLASH, SNOWMAN, CIRCLE), afin d'envisager une stratégie commune pour le maintien des différents réseaux après 2010.

L'état d'avancement des activités du réseau "IWRM-Net", ainsi que le programme provisoire du prochain appel à projets, seront présentés lors d'une Conférence Internationale, qui se tiendra les 10 et 11 février 2009, à Bruxelles.

Il est possible de rejoindre la communauté d'"IWRM-Net" en vous inscrivant sur :

www.iwrn-net.eu



Colloque "Concertation et Gestion de l'Eau"

Paris

26-27 février 2009

Le Ministère français de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), l'OIEau et ECOBAG organisent, les 26 et 27 février 2009, à l'espace Hamelin (Paris 16^{ème}), un Colloque sur "la Concertation et la Gestion de l'Eau".

Il s'appuiera notamment sur les résultats des programmes de recherche "Concertation, Décision et Environnement" (CDE) et "Eau et Territoires", financés par le MEEDDAT.

Les objectifs du Colloque sont l'identification des voies d'amélioration du dialogue entre les chercheurs et acteurs opérationnels intervenant sur le terrain et du partage de bonnes pratiques en matière de concertation.

La synthèse des travaux réalisés au cours de ce Colloque sera ensuite publiée sous forme de recommandations.

Pour plus d'information :

n.amorsi@oieau.fr



En mars 2009,
participez au Forum Mondial
de l'Eau d'Istanbul



www.worldwaterforum5.org

"ISONITRATE"

Suivi isotopique des pollutions par les nitrates : vers des politiques de l'eau adaptées aux types de pollution

"ISONITRATE", projet européen de démonstration LIFE (2007-2009), coordonné par le BRGM, s'adresse aux décideurs et gestionnaires du monde de l'eau pour démontrer la valeur ajoutée du suivi isotopique dans la compréhension des pollutions par les nitrates dans les eaux souterraines. ISONITRATE a pour ambition de montrer comment l'approche par les isotopes permet de mieux caractériser les bassins, de distinguer les différentes sources de nitrates et d'analyser les pressions/impacts de la pollution par les nitrates.

L'objectif d'"ISONITRATE" est in fine d'aider à formuler des politiques adaptées aux différentes sources de pollution identifiées.

L'OIEau intervient dans la diffusion des résultats du projet.

Au cours de la première année, des résultats concluants ont déjà pu être mis en évidence grâce aux campagnes de prélèvements réalisées sur deux périodes (hiver et été). L'approche par les isotopes a été appliquée à quatre sites bien différenciés : site complexe avec des pollutions aux nitrates d'origine multiple, site simple où un seul type de pollution a été identifié jusqu'alors, site naturel où la nitrification serait indépendante des activités humaines et site de dénitrification naturel. Les campagnes de prélèvements se poursuivent.

"ISONITRATE" a présenté ses résultats intermédiaires lors de la Conférence organisée à l'UNESCO à Paris du 13 au 15 novembre 2008 intitulée : "Une politique européenne pour les eaux souterraines".

isonitrate.brgm.fr



"Stockholm Junior Water Prize" : La sélection française 2008



Le jury national français lors de la réunion du 6 mai 2008

La FEEE (Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe) a récompensé pour la quatrième année les lauréats de la sélection française du "Stockholm Junior Water Prize", organisé par le SIWI (Stockholm International Water Institute).

Le jury national français s'est réuni cette année le 6 mai, sous la présidence de M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'OIEau.

Ce sont finalement les lycéens de 1^{ère} STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) du Lycée Agricole de Thiérache, à

Fontaine les Vervins (02), et leur dossier "Les Naiades en Picardie" qui ont concouru pour la finale du Prix suédois.

Les autres lauréats français sont :

- Sciences et Techniques : "L'eau à Chantilly, revue scientifique" par le Collège des Bourgognes à Chantilly,

- Mobilisation d'un public : "Je protège mon lycée, je protège ma planète" du Lycée Julliot de la Morandière, à Granville.

C'est dans les salons de l'Ambassade de Suède en France, en présence des partenaires de cette opération d'éducation à l'environnement, qu'ont été remis les trois premiers prix de la sélection française et désigné le lauréat qui a représenté la France lors de la finale internationale à Stockholm, durant la "Semaine de l'Eau", fin août 2008.



Ukraine

Un "Dialogue National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau"

En avril dernier, à l'initiative de l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe), l'EUWI (European Union Water Initiative) et du PNUE, s'est tenue à l'Académie Nationale des Sciences de Kiev, la 1^{ère} Réunion du Comité Directeur du "Dialogue National pour une Gestion Intégrée des Ressources en Eau".

Des représentants du Comité National de l'Eau Ukrainiens ont présenté la situation de la ressource dans leur pays, l'alimentation en eau potable et l'assainissement, et évoqué l'impact des changements climatiques.

Des experts internationaux, parmi lesquels MM. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, et Secrétaire Technique Permanent du RIOB, Rainer



Enderlein, de l'UNECE et Jos G. Timmerman, du "Center for Water Management" des Pays-Bas, ont présenté les nouvelles approches en matière de GIRE, qui pourraient être adoptées par le Comité National de l'Eau Ukrainien.



Bulgarie

Un Jumelage Institutionnel pour la mise en oeuvre de la DCE en Bulgarie : Programmes de Mesures et instruments économiques

Le Ministère de l'Environnement et de l'Eau Bulgare a choisi la France comme partenaire du Jumelage Institutionnel, financé par l'Union Européenne, qui portera sur **la mise en oeuvre de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE)**, et plus particulièrement sur le renforcement des capacités des Autorités de gestion de l'eau Bulgares pour la préparation des Programmes de Mesures et la mise en oeuvre des instruments économiques.

Le projet d'une durée de 18 mois, sera conduit par l'**OIEau**, mandaté par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), pour le suivi des jumelages du domaine de l'eau.

Dans la continuité des coopérations développées depuis plusieurs années entre les Agences de l'Eau françaises et les Directions de Bassins bulgares, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie contribuera à ce projet par la mise à

disposition d'Arnaud Courtecuisse, Chef de Service Etudes et Evaluation Economique, qui deviendra le Conseiller résident de jumelage à Sofia, et de différents spécialistes qui participeront aux missions d'expertise courtes.

L'agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse interviendra pour des missions d'expertise et des visites d'études, qui seront pilotées par François Guerber, Responsable des actions internationales.

Des experts du MEEDDAT, du BRGM et de l'**OIEau** contribueront également aux travaux, qui porteront sur :

- **un appui à la révision du système de calcul et de collecte des redevances**, qui contribueront au financement des Programmes de Mesures et à la mise en place de l'outil informatique permettant la centralisation des informations.
- **un vaste programme de formation des Autorités Bulgares sur l'élaboration des Programmes de Mesures et les analyses économiques**, avec l'organisation de séminaires et d'ateliers de formation en Bulgarie, deux visites d'études en France, l'utilisation et l'adaptation au contexte bulgare d'un jeu de rôle, ... ,

Un groupe de travail "Programme de Mesures et Economie", composé d'experts bulgares du Ministère et de chacune des Directions de Bassins, a été constitué pour suivre les activités tout au long du projet, analyser les méthodologies proposées, conduire les tests sur le bassin pilote, contribuer à l'élaboration des guides et à la diffusion de l'expérience acquise auprès de l'ensemble des équipes concernées par la mise en oeuvre de la DCE en Bulgarie.

Sans attendre le démarrage officiel du projet, les échanges ont été engagés avec l'organisation fin mai 2008, d'un Séminaire de 2 jours dans les locaux de l'Ambassade de France à Sofia.

Le Séminaire a été ouvert par **Mme Lubka Katchakova, Vice-Ministre en charge de l'Eau**, qui assurera avec l'appui de Galina Balusheva, Senior expert au Département de la Protection des Eaux, la conduite de ce projet considéré comme prioritaire par les Autorités Bulgares.

Le Séminaire a porté sur une première présentation de l'expérience française en matière d'élaboration des Programmes de Mesures, ainsi que sur la mise au point d'un calendrier de travail pour lancer rapidement la préparation des Programmes de Mesures et la consultation du public, correspondant aux prochaines échéances du calendrier de la DCE en Bulgarie.

✓



La rivière Iskar en Bulgarie

Kosovo

Des eaux de rivière mieux surveillées

Dans une optique de rapprochement de sa législation et de ses modalités administratives de gestion de l'eau avec les "standards" européens, le Département de l'Eau du Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire du Kosovo a bénéficié d'un projet financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'Agence Européenne de Reconstruction et par le Bureau de Liaison de la Commission Européenne à Pristina.

Une équipe composée de trois experts internationaux longs termes, d'experts locaux et d'experts internationaux court terme, de GFA Consulting Group GmbH, du Bas-Rhône Languedoc International et de l'OIEau, ont apporté **un appui aux Autorités kosovares, afin d'établir des programmes de surveillances des eaux, de développer des Systèmes d'information intégrés et de renforcer les capacités de gestion institutionnelle à des fins de gestion par bassin.**

Au cours du premier semestre 2008, un effort particulier s'est porté sur **un bassin pilote sur un affluent de la rivière Drini**. Les activités menées visent à développer des méthodologies de surveillance permettant à terme de définir l'état écologique des cours d'eau, de mieux appréhender les grands en-



Tests des méthodes européennes d'évaluation de l'état écologique grâce aux invertébrés aquatiques

jeux de gestion et d'analyser la chaîne de gestion des données, afin d'établir des recommandations sur la surveillance de l'état des Masses d'Eau pour l'ensemble du pays.

Dans ce cadre, des experts de l'OIEau ont participé au développement de méthodes pour la surveillance biologique des cours

d'eau, pour des éléments de qualité qui n'étaient pas suivis jusqu'à présent au Kosovo (Poissons, invertébrés, diatomées, ...). Des formations menées in situ ont, de plus, permis la collecte de données de terrain et le test d'outils européens développés dans le cadre de la Stratégie Commune de mise en œuvre (CIS) de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE) par les Etats-Membres.

Pour mener à bien les activités du bassin pilote, un groupe de travail a été constitué et rassemble des représentants de différents services du Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, de l'Institut Hydrométéorologique, d'Universités, mais également de municipalités ou de services d'eau.

Parallèlement aux activités menées sur ce bassin pilote, des travaux sur la modélisation, sur **la définition de la structure du futur Système d'Information sur l'Eau, sur la gestion des inondations et la gestion des eaux usées, ont également démarrés au niveau national.**

✓

Session de formation aux méthodes de pêche électriques



MÉDITERRANÉE

"INECO"

Instruments INstitutionnels et ECONomiques pour la gestion durable de l'eau dans la région méditerranéenne



Atelier national au Liban

La recherche se focalise sur des instruments institutionnels et économiques alternatifs, qui permettent de promouvoir l'équité, l'efficacité économique et la durabilité environnementale, au niveau de la gestion de ressources de l'eau.

Le principal but d'INECO est le développement de compétences et l'engagement constructif des "parties prenantes" dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

INECO est soutenu par la Commission Européenne dans le cadre du Programme INCO - Priorité thématique des Pays Partenaires Méditerranéens (MPC) : il rassemble 14 Institutions de 10 Pays méditerranéens (Grèce, France, Italie, Chypre, Tunisie, Egypte, Liban, Syrie, Algérie et Maroc), incluant des organisations publiques (6), privées (7) et internationales (1). Le projet, qui s'étend sur 3 ans, a débuté en juillet 2006 et se terminera en juin 2009.

INECO aborde les différents problèmes constatés au niveau des procédures de prise de décision et les difficultés des structures actuelles de Gouvernance dans le Bassin méditerranéen.

Le projet se focalise sur trois challenges :

- **Partager l'eau**, avec des mécanismes (institutionnel, réglementaire, législatif, économique) à mettre en place pour l'allocation des ressources en eau par bassin hydrographique ;
- **Donner une valeur à l'eau**, avec l'évaluation des coûts, la maximisation de l'efficacité économique, la mise en œuvre du recouvrement de coûts et des principes "utilisateur-payeur" et "bénéficiaire-payeur" ;
- **Améliorer la Gouvernance de l'Eau** et de l'environnement institutionnel qui permet la mise en place de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

L'Office International de l'eau a, dans un premier temps, réalisé un état des lieux des meilleures pratiques et des instruments institutionnels et économiques dans les pays suivants : Etats-Unis, Japon, Australie, Israël, Argentine, Chili, Canada.

L'OIEau a ensuite cherché à voir comment pourrait s'adapter certaines de ces dispositions dans les pays du sud de la méditerranée partenaire du projet. Il a ensuite organisé avec ses différents partenaires **des ateliers nationaux** pour analyser les problèmes liés à l'eau et proposer des solutions.

Il a enfin organisé, avec le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis, les colloques de synthèse de ces travaux. L'OIEau a rédigé la synthèse des différents ateliers nationaux et du compte-rendu du colloque de Tunis.

INECO doit être vu comme une "expérimentation sociale", au niveau du développement des compétences et des structures politiques.

INECO a pour objectif de fournir des expériences et de permettre aux sociétés locales de changer leurs perceptions et leurs pratiques de gestion de l'eau. Le projet fournira un cadre de recommandations complet et adaptable.

<http://environ.chemeng.ntua.gr/ineco>



"MELIA"

"Mediterranean dialogue for Integrated water management"



"MELIA" est un programme financé par l'Union Européenne au titre du 6^{ème} PCRD. Démarré en 2006 et d'une durée de 4 ans, il rassemble 45 participants (Autorités publiques, Organisations Internationales, ONG, Universités, ...) venant de 16 Pays-Membres et non-Membres de l'Union Européenne.

"MELIA" doit évaluer les modalités de gestion de l'eau dans les pays du Bassin méditerranéen sous l'angle de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) en utilisant comme grille de lecture les prescriptions de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE), en vue de contribuer à l'harmonisation des politiques de gestion de l'eau dans le Bassin méditerranéen.

Ses objectifs sont aussi de développer une prise de conscience sur les questions sociales, économiques et techniques liées à la gestion de l'eau, de proposer des mécanismes de participation pour éviter la compétition entre les

régions et les différents utilisateurs de l'eau, de soutenir des politiques durables et de fournir des indicateurs, afin de mener à bien un exercice de benchmarking de la GIRE.

L'OIEau intervient sur l'ensemble des thématiques du projet ; il a la responsabilité d'**analyser les politiques de l'eau des différents pays et d'identifier les principaux facteurs qui conditionnent l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques**, comme la rareté de la ressource ou le concept de développement durable.

www.meliaproject.eu



Le SEMIDE :

Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau

l'Italie préside le Comité Directeur

Le 21 juillet 2008, en marge de la Conférence des Directeurs de l'Eau des Pays Euro-Méditerranéens, qui s'est déroulée à Athènes, la France a officiellement remis à l'Italie la Présidence du Comité Directeur du **Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau (SEMIDE)**.

Le nouveau Président, **M. Walter Mazzitti**, a félicité la France, et tout particulièrement son Directeur de l'Eau, **M. Pascal Berteaud**, pour les progrès réalisés au cours des trois dernières années et pour son initiative de renforcement des mécanismes de coopération euro-méditerranéenne qu'ouvrira la prochaine Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne prévue près de 10 ans après celle de Turin sur la Gestion Locale de l'Eau qui s'était tenue en octobre 1999.

Points Focaux Nationaux

La 8^{ème} réunion du Comité de Coordination du **SEMIDE** a eu lieu à Madrid (Espagne) du 25 au 26 juin 2008. Cette réunion a permis de faire un bilan des actions menées dans les pays et d'analyser l'avancement de la mise en oeuvre des **Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau**, en introduisant les premiers éléments d'harmonisation avec le **Système Européen d'Information sur l'Eau (WISE)**.

Les principaux progrès soulignés par les Points Focaux du **SEMIDE** sont une meilleure coopération entre les acteurs impliqués dans la gestion de l'information sur l'eau, la disponibilité d'un site de référence sur l'eau par

pays et le renforcement des capacités humaines et matérielles. La gestion des données sur l'eau reste une priorité pour le futur. La sensibilisation et l'éducation aux économies d'eau ont été identifiés comme des thèmes importants pour de futurs échanges de savoir-faire.

Synthèses et transfert de connaissances

Les rapports des groupes de travail "Réutilisation des eaux usées épurées" et "Sécheresse et pénurie d'eau" ont été publiés. Ces groupes, initiés avec le processus conjoint Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) et Med-EUWI (composante Méditerranéenne de l'Initiative Européenne sur l'Eau), visent à établir des états des lieux et des recommandations sur la base des principes de la DCE.

Des travaux complémentaires sont en cours sur des indicateurs de sécheresse et de pénurie d'eau.

Un état des lieux sur les réseaux de monitoring sera présenté début 2009.

Partenariats

Le **SEMIDE** et la **Facilité Africaine sur l'Eau** préparent les textes d'un accord pour appuyer le développement des Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau dans les pays d'Afrique du Nord. Une première action conjointe en Tunisie devrait permettre de valider les aspects techniques et organisationnels pour la mise en oeuvre d'un tel système, grâce à un financement conjoint de la Banque Mondiale, de l'AFD et de la Banque Africaine de Développement.

Un second accord est en phase de finalisation avec le **Conseil Mondial de l'Eau** dans le cadre de l'Alliance pour un Mécanisme Global d'Observation sur l'Eau.

Enfin, le **SEMIDE** a rejoint le "**Mediterranean Water Partnership**".

Une entrée méditerranéenne dans le Système d'Information Européen sur l'Eau (WISE)

Ce projet, initié début 2008 avec la DG Environnement de la Commission Européenne, a pour objectif de faciliter l'accès à des données de qualité sur l'eau dans les Pays Partenaires Méditerranéens (PPM) en favorisant, grâce à des règles communes, la compatibilité entre les Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau avec le Système d'Information Européen sur l'Eau (WISE).

Ces travaux sont menés en coopération étroite avec l'Agence Européenne pour l'Environnement. Outre la définition de recommandations techniques, la mise en oeuvre d'un point d'entrée "Méditerranée" sur le site web de WISE est aussi analysée comme pilote de démonstration pour l'ensemble des pays concernés par la Politique de Voisinage de l'Union Européenne.

Deux thèmes des groupes de travail du processus conjoint entre l'Initiative sur l'Eau en Méditerranée et la Directive-Cadre sur l'Eau donnent lieu à des échanges d'expériences et collecte d'information :

- **Les réseaux et programmes de surveillance des eaux**, pour lesquels un état des lieux est en cours et un atelier de travail sera organisé au printemps 2009. Cet état des lieux sera aussi utile pour le sous-groupe monitoring de l'Initiative Horizon 2020" visant à la dépollution de la mer Méditerranée ;
- **La sécheresse et les pénuries d'eau**, en application des recommandations du rapport de ce groupe (juin 2008), une proposition d'indicateurs, basée sur les pratiques des pays partenaires, donnera lieu à une synthèse régionale en 2009.

Enfin, un catalogue en ligne de métadonnées des sources d'information sur l'eau dans les Pays Partenaires Med est en cours de préparation, en application des dernières règles de mise en oeuvre de la Directive INSPIRE sur les données spatiales. ✓

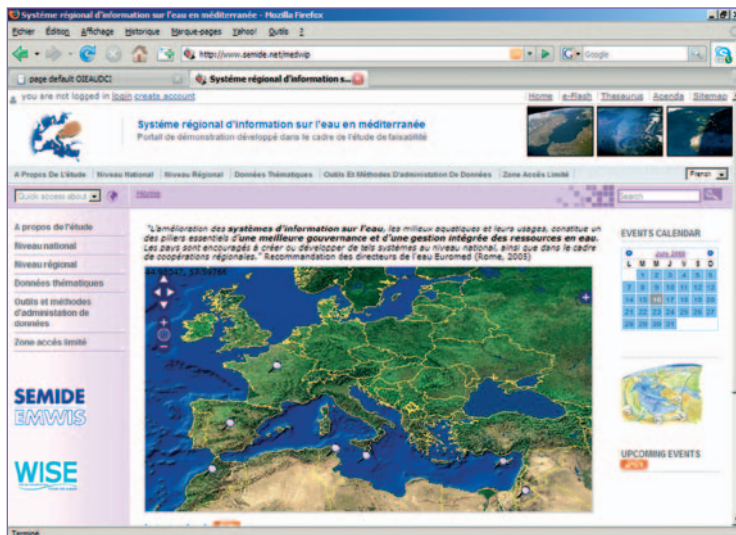


La conférence des Directeurs de l'Eau des pays euro-méditerranéens - Athènes - juillet 2008

MÉDITERRANÉE

SEMIDE
EMWIS

Vers une stratégie à long terme pour l'eau en Méditerranée



Un mécanisme d'observation régional sur l'eau en Méditerranée ?

Dans le contexte d'évolutions climatiques à fort impact sur les ressources en eau, qui risquent d'être particulièrement sensibles dans tout le Bassin Méditerranéen, la connaissance de l'état quantitatif et qualitatif des ressources en eau, ainsi que l'état et les perspectives d'évolution des pressions qui s'exercent sur celles-ci, tant en termes de prélèvements que de rejets polluants, sont incontournables pour définir les priorités d'action et évaluer la performance des programmes engagés dans le Bassin Méditerranéen.

A la demande du Comité Directeur du SEMIDE, une étude de faisabilité pour le développement d'"un mécanisme d'observation régional sur l'eau en Méditerranée" a été menée, sous la coordination technique de l'Office International de l'Eau.

L'analyse des besoins menée auprès de 7 pays pilotes et auprès d'un grand nombre d'organisations régionales, ayant permis de faire ressortir les difficultés actuellement rencontrées dans les phases de collecte et de valorisation des données à tous les niveaux régional, national et local, l'étude recommande la mise en oeuvre d'un programme mobilisateur devant permettre in fine de développer la

production, l'interprétation et la diffusion d'informations comparables entre les pays intéressés.

Ce programme repose à la fois sur le développement de Systèmes Nationaux d'Information dans chaque pays et d'un système partagé d'information régional sur l'eau en Méditerranée, s'appuyant sur 2 grands principes : le partenari

ariat volontaire des Etats qui voudraient s'associer au projet et le respect de la confidentialité des données.

L'étude détaille un plan pluriannuel de mise en oeuvre visant à :

- ◆ Renforcer les Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau des pays volontaires ;
- ◆ Développer l'interopérabilité des systèmes d'information ;
- ◆ Organiser la production d'indicateurs d'intérêt général, à partir d'un consensus entre Organismes concernés ;
- ◆ Structurer la collaboration régionale.
- ◆ Renforcer les capacités humaines et matérielles des institutions responsables dans chaque pays participant.



Vers un Réseau méditerranéen d'information et de compétences ? "Mediterranean water knowledge hub"

Le développement d'un tel réseau dans le secteur de l'eau pourrait être l'équivalent des "Knowledge Hub" anglo-saxons. Ceux-ci sont basés sur le principe du partenariat entre acteurs intervenant dans des domaines complémentaires : chaque acteur, reconnu comme leader dans son domaine, anime un réseau, collecte et diffuse les connaissances ; le caractère auto-suffisant de chacun des acteurs est recherché de façon à garantir la durabilité du réseau.

Le montage du tel "Réseau Méditerranéen d'Information et de Compétences dans le secteur de l'Eau" peut être réalisé à partir de structures très diverses ayant des statuts et des nationalités différentes, puisque chaque acteur a sa propre logique de développement et de gestion.

Le Réseau est un moyen de mettre en commun les objectifs et les résultats, de créer des synergies, de faciliter le pilotage par les donneurs d'ordres ou un Comité d'Orientat

ion, et de mutualiser des outils et des moyens, notamment humains, disponibles.

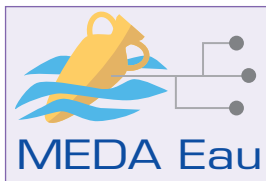
Le "Réseau Méditerranéen d'Information et de Compétences dans le secteur de l'Eau" devrait se développer au moins à partir des structures existantes et pérennisées, œuvrant dans les secteurs suivants :

- ◆ Partenariat des acteurs de l'eau ;
- ◆ Observatoire régional des données ;
- ◆ Système d'échange de documentation ;
- ◆ Réseau des centres de formation professionnelle sur l'eau ;
- ◆ Renforcement et valorisation de la recherche dans le secteur de l'eau ;
- ◆ Groupes de projets ;
- ◆ Prospective, ...

MEDA-Eau

La promotion des résultats du programme

Conférence de Marrakech - Maroc - avril 2008



Le programme **MEDA-Eau** s'est déroulé de 2003 à 2008, en partenariat entre des universités et cen-

tres de recherche du Sud de la Méditerranée et leurs homologues Européens. Il vise à promouvoir la gestion locale de l'eau, au travers d'actions de coopération dans les secteurs de la formation et du transfert de savoir-faire, de l'innovation technologique et de la sensibilisation des usagers.

Neufs projets ont été réalisés et l'Unité Régionale pour le Monitoring et le Suivi (RMSU) est chargée de promouvoir leurs résultats.

Cette unité, implantée en Jordanie auprès de la Délégation Régionale de la Commission Européenne, est gérée par un consortium, coordonné par l'Institut Méditerranéen de l'Eau, en partenariat avec l'**OIEau** et l'Institut danois SYKE.

Du 28 au 30 avril 2008, une Conférence a réuni à Marrakech au Maroc, une centaine de représentants des projets et des Autorités des pays concernés, qui ont souligné l'importance des échanges d'information au niveau régional et l'urgence d'organiser le dialogue entre les Autorités et les populations au niveau local. La préoccupation des conséquences du changement climatique a été sous-jacente dans toutes les discussions.

Pour chacune des thématiques traitées par les projets **MEDA-Eau**, des recommandations précises ont été formulées, en particulier :

- **L'importance de la décentralisation** des décisions en matière de gestion de l'eau,
- **La vulgarisation des technologies adaptées à faible coût**, notamment auprès des micro-entreprises locales,
- **Le partenariat "Public-Privé"**, comme nouvel outil de mise en oeuvre des politiques de l'eau.

La "RMSU" a organisé en 2008, en partenariat avec le **SEMIDE** (Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau) et Med-Euwi (composante méditerranéenne de l'Initiative Européenne sur l'Eau) :

- ◆ Une synthèse d'indicateurs des projets, de type "benchmarking" ;
- ◆ La publication des résultats du programme **MEDA-Eau** ;
- ◆ La conception et la diffusion des "newsletters" et de plaquettes par projets ;
- ◆ Le site Web "medawater-rmsu".

www.medawater-rmsu.org



Egypte

Jumelage sur la gestion de la qualité de l'eau

La proposition de jumelage sur "la gestion de la qualité de l'eau en Egypte", présentée par le consortium composé de l'Italie, la France et l'Autriche, a été sélectionné par le Comité d'évaluation et le Ministère des Ressources en Eau Egyptien.

Ce projet de 2 ans avec un budget de 1.300.000 Euros, sera coordonné par Giorgio Pineschi, Conseiller résident permanent du projet.

La France, dont l'intervention est coordonnée par l'**Office International de l'Eau**, se voit confier un exercice test d'élaboration d'un plan de gestion pour l'Autorité du barrage d'Assouan et un appui institutionnel à la lutte contre les pollutions accidentelles, qui sera réalisé par le CEDRE.

Réunion de négociation du contrat au Caire avec les partenaires Egyptiens



Algérie

Appui institutionnel sur les redevances des Agences de Bassin



L'Agence Française de Développement a financé début 2008, un appui institutionnel et juridique, afin d'améliorer la redevance prélèvement, adoptée depuis la création des Agences de Bassin Hydrographique (ABH) algériennes en 1996, comme outil économique d'incitation à une meilleure gestion des ressources en eau.

Cet appui a été apporté par Pierre Henry de Villeneuve de l'Office International de l'Eau et André Wulf, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Il a permis à deux Cadres de l'ABH Algérois-Hodman-Soummam de venir se familiariser aux aspects pratiques de la gestion de la redevance à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

De cette réflexion en profondeur sur l'évolution de la redevance en Algérie, il ressort des propositions concrètes de textes qui ont été élaborés en concertation avec les principaux acteurs algériens concernés. Il faut en particulier renforcer la liaison entre la planification de la gestion des ressources en eau et la redevance.

Cette dernière, aujourd'hui appliquée uniquement aux prélèvements d'eau industriels, qui représentent moins de 2 % des volumes prélevés, doit pouvoir se muer à l'avenir en outil pour une incitation aux économies d'eau, appliqué à l'ensemble des principaux usages de la ressource.

Après consolidation de ce premier objectif, notamment dans le cadre du Plan National de l'Eau, la redevance pourra être utilisée plus efficacement pour stimuler la préservation des ressources en eau en Algérie.



Analyse des besoins de formation des personnels du secteur des ressources en eau et de l'assainissement

L'Algérie continue à faire face à des défis majeurs en matière de mobilisation de la ressource en eau et de lutte contre les pollutions, pour pouvoir faire face à une demande en hausse induite par la croissance démographique et le développement économique et social du pays.

Aussi, parallèlement à un programme ambitieux d'investissement, le Ministère des Ressources en Eau (MRE) s'est lancé, depuis cinq ans, dans une démarche de modernisation à travers une refonte institutionnelle et organisationnelle de ses services.

Dans ce contexte, la formation continue constitue un véritable levier d'accompagnement de la stratégie de développement du secteur. Elle concerne tous les domaines : conception et planification, gestion de projets, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre, études d'ingénierie, réalisation de travaux neufs et de réparations, entretien préventif et exploitation des installations, mobilisation de la ressource, hydraulique urbaine (AEP et Assainissement), irrigation, ...

Le plan de formation 2004-2006, pour un budget triennal de 40 millions de dinars (soit près de 5 millions d'Euros), a permis l'organisation de plus 186 sessions de formation dans plus de 30 domaines et 4.000 fonctionnaires de différents grades en ont bénéficié.

De leur côté, les établissements publics sous la tutelle du Ministère (ANBT, ANRH, ABH, ADE, ONA et ONID) ont consenti un effort considérable en matière de formation de leurs

agents, et, en 2005, ont mobilisé un budget de plus de 21 millions de dinars pour la formation de 1.600 agents.

L'Algérienne des Eaux (ADE) à elle seule mobilise un budget de plus 16 millions de dinars et la formation de 1.432 agents.

La formation est principalement réalisée en interne, par les centres de formation de l'ADE, de l'ONA ainsi que par l'INPE, qui assure la formation des personnels des 48 Directions hydrauliques de Wilayas, et en externe, par des établissements de formation dépendants, soit du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, soit du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnel.

Pour améliorer l'efficacité de son dispositif de formation, le MRE a décidé de lancer une étude visant à définir les axes stratégiques du renforcement des capacités des agents pour faire face aux changements envisagés.

Bénéficiant d'un appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD), cette étude sur l'"Analyse des besoins en formation et perfectionnement des personnels du secteur des ressources en eau et de l'assainissement" a été confiée à l'Office International de l'eau et elle a pour objectifs principaux :

- L'évaluation des besoins de formation,
- Le diagnostic de l'offre actuelle de l'appareil de formation national,
- L'élaboration des termes de référence d'un plan de formation pluriannuel.



Turquie

Jumelage "Eau et Santé" sur l'application de la législation européenne pour la protection de la santé publique dans le domaine de l'eau



Discours de M. Abdurkadir ATALIK, Secrétaire d'Etat à la Santé lors de la clôture du jumelage

Ce jumelage, financé par le Programme Pré-Adhésion de l'Union Européenne, a commencé en mai 2006 et s'est terminé en juin 2008.

Il a visé le renforcement des capacités de la Turquie pour l'application des Directives Européennes sur l'eau potable (98/83/EC), sur les baignades (76/160/EEC et 2006/7/EC) et sur les eaux minérales (80/777/EE).

Les partenaires du Jumelage étaient, côté turc, le Ministère de la Santé, Direction Générale de la Santé, Département de la Santé et de l'Environnement et, côté français, les Ministères chargés de l'Ecologie et de la Santé, ainsi que l'Office International de l'Eau.

Une équipe permanente a travaillé durant les 25 mois du projet, au sein du Ministère de la Santé turc. Cette équipe était composée de 4 personnes : le conseiller résident du jumelage mis à disposition par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'expert turc contrepartie du conseiller résident, une assistante administrative et une assistante de traduction.

45 experts français du Ministère de la Santé, des Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, du BRGM, du laboratoire d'analyses de l'AFSSA, d'Eau de Paris, de syndicats d'eau et de l'OIEau, ont effectué des missions dans des spécialités diverses en santé environnementale : gestion de l'eau,

surveillance des eaux potables, des eaux de baignade et des eaux minérales, bactériologie, chimie minérale et organique, algologie, parasitologie, information et bases de données, etc.

Une centaine d'experts turcs de l'ensemble des institutions ont été impliqués à divers titres : Ministères de la Santé, de l'Environnement, de l'Agriculture, du Tourisme, des Transports, Institut de Santé Publique Refik Saydam, Iller Bankasi (banque des provinces), grandes métropoles, municipalités, Directions provinciales de la Santé, laboratoires.

Les activités du jumelage ont traité de l'ensemble des points fondamentaux qui garantissent la santé publique :

- ◆ l'harmonisation de la législation turque avec les Directives Européennes et leur mise en oeuvre,
- ◆ l'information du public sur la qualité des eaux,
- ◆ l'élaboration de protocoles pour l'analyse et l'échantillonnage des eaux,
- ◆ la gestion des cas de non-conformité.

Pour l'eau potable :

Les exigences de cette Directive Européenne en matière de programme de surveillance, fréquences des analyses, nouveaux paramètres, ainsi que les responsabilités des partenaires concourant à la production d'eau pota-

ble, à sa distribution et leur coopération, ont été examinées. L'information et les bases de données ont constitué un point important.

Les procédures qui doivent être mises en oeuvre, lors de cas de non-conformité de la qualité de l'eau, ont donné lieu à des développements et séminaires particuliers (risque immédiat pour la santé lors d'événements accidentels créant des situations d'urgence, ou risque à long terme de pollutions d'origine géologique ou pollutions chroniques par les activités humaines).

Un accent a été mis sur la liaison entre la qualité des eaux distribuées et la protection des ressources, en particulier les phénomènes d'eutrophisation et leurs conséquences sur les filières de traitement.

Les difficultés d'approvisionnement, l'été dernier, de la ville d'Ankara ont illustré l'intérêt de mesures préventives pour réduire la vulnérabilité de la distribution d'eau et de mesures alternatives lorsque les ruptures ne peuvent être évitées et, dans tous les cas, de dispositions pour empêcher l'impact négatif sur la santé.

Pour les eaux de baignade :

Les actions prioritaires ont porté sur l'évolution de l'organisation et l'harmonisation du contrôle avec la nouvelle Directive parue en mars 2006, notamment vis-à-vis de la définition des zones de baignade, la codification et la classification, la connaissance des pressions des activités polluantes, les échanges avec les autres Ministères, Municipalités et autres partenaires, l'établissement des profils de vulnérabilité environnementale et la réduction des pollutions.

Pour les eaux minérales :

Les différentes expertises ont porté sur l'inspection des captages, la surveillance de la production, la distribution et les règles de commercialisation, ainsi que les procédures d'importation et d'exportation.

La question des matériaux en contact avec l'eau et l'application des règles pour éviter la migration de composés dans l'eau et toute altération de sa qualité a également été traitée.

Au niveau des laboratoires :

Les actions principales ont porté sur :

- le potentiel, tant humain que matériel, de chacun des laboratoires,
- la formation des Cadres aux dernières techniques, aussi bien microbiologiques que chimiques, préconisées par les différentes Directives (eau potable, eaux de baignade, eau minérale), depuis l'échantillonnage jusqu'à l'analyse notamment de nouveaux paramètres, tels que cryptosporidium, micro-cystine et pesticides, incluant la mise en oeuvre des normes ISO et des méthodes standard, les procédures d'assurance qualité, le développement de tests comparatifs et l'accréditation,
- un essai comparatif inter-laboratoires franco-turc a été effectué et a donné d'excellents résultats.

Conception d'une base de données :

Un logiciel a été présenté pour :

- la gestion de la qualité en continu, par les services locaux et nationaux, et celle des non conformités,
- la préparation des rapports nationaux à la Commission Européenne,
- pour les baignades, les classifications pour l'ouverture en avant-saison, ainsi qu'en cours et en fin de saison,
- les outils de communication et les échanges d'information entre les partenaires institutionnels, ainsi que l'information du public.



Voyage d'étude d'une Délégation Turque à Montpellier en mars 2007

Un site Web sur la qualité de l'eau potable et des eaux de baignade

En Turquie comme en France, le contrôle de la qualité des eaux potables et des eaux de baignade est une des responsabilités du Ministère de la Santé.

S'inspirant de l'expérience française, l'OIEau a développé une application Web visant à faciliter en Turquie la collecte et l'exploitation automatisée

des données issues des opérations de contrôles de la qualité de l'eau potable et des eaux de baignade.

Implantée au sein du service informatique du Ministère de la Santé Turc, cette application Internet permet aux Organismes préleveurs d'échantillon et aux laboratoires d'analyse d'enregistrer les caractéristiques des échantillons et des résultats d'analyse et offre des possibilités de valorisation de ces données pour la production de rapports de synthèse (fiches d'analyse, rapports mensuels et annuels, ...) par les divers services du Ministère au niveau local, provincial et national.

Dans le cadre du projet de jumelage, une première phase de collecte de données a été organisée avec la Direction Provinciale de la Santé d'Ankara pour l'eau potable, et avec les Directions Provinciales de la Santé d'Antalya et Balikesir pour les eaux de baignade.



En mars 2009,
participez au Forum Mondial
de l'Eau d'Istanbul



www.worldwaterforum5.org

www.oieau.org

Le monde de l'eau sur Internet

- ➔ Formation Professionnelle
- ➔ Documentation - Information
- ➔ Coopération Institutionnelle
- ➔ Politique de l'Eau
- ➔ Actualités - Veille Technique
- ➔ France - Europe - Monde



Liens privilégiés vers :

RIOB - SEMIDE - EAUDANSLAVILLE.FR - GEST'EAU
et 350 sites Internet spécialisés

5.000.000 de visiteurs en 2008 !



www.oieau.org

Visitez
notre nouveau portail !

Les nouvelles N° 19 - décembre 2008 - janvier 2009

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL

Coordination - Maquette : Frédéric Ransonnette - OIEAU - Paris / Rédaction - Traduction : Gisèle Sine

Impression : GDS Imprimeurs - Limoges - N° ISSN : 0769-1995

Office International de l'Eau - 21, rue de Madrid - 75008 Paris - FRANCE

Tél. : +33 (0) 1 44 90 88 60 - Fax : +33 (0) 1 40 08 01 45 - Email : dg@oieau.fr - Web : www.oieau.org